

AMBIANCES

L'art du compromis

Il y a beau avoir de nombreux modèles de caméscopes offerts en bas du « prix magique » de 999 \$, le consommateur ne doit pas espérer obtenir mer et monde pour cette somme et il faut qu'il accepte de faire des compromis s'il ne veut pas payer plus cher. **B-6**



L'ÉCONOMIE

Le projet de cimenterie à Port-Daniel sème le doute

Les ministères québécois des Finances et de l'Énergie et des Ressources ne détiennent aucune information sur le projet du promoteur montréalais Réjean Aucoin. **B-1**

LE SPORT

Sébastien Lareau, de la graine de champion

La carrière de Sébastien Lareau prend son envol. Vainqueur en double mardi, il a offert une aujourd'hui solide performance en simple dans une cause perdante. **S-6**

QUÉBEC

40 000 \$ pour «voir» l'espace St-Roch

Pour mieux le vendre aux investisseurs, Québec décide de se faire faire un dessin de l'espace St-Roch. Une entreprise qui va coûter plus de 40 000 \$ aux citoyens. **B-14**

LE QUÉBEC

Pas d'accusation contre le policier Tremblay

Aucune accusation de nature criminelle ne sera portée contre le policier qui a fait feu, par erreur, sur Marcelus François, décédé des suites de ses blessures. **A-3**

LE MONDE

Yasser Arafat dénonce le plan de paix américain

Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a jeté hier un grain de sable dans l'engrenage du plan de paix américain au Proche-Orient en le qualifiant de « complot » antipalestinien. **A-3**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Ambiances	B-6 et B-7
Annonces classées	B-8 à B-12
Arts	A-9
Décès	B-13
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-10
Horoscope	B-11
Le Monde	A-8
Où aller à Québec	B-12
Québec et l'Est	B-14

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-15
Bridge	S-14
Ce soir à la télé	S-16
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Possibilité d'averses (30 %). Max. de 22 à 24. Min. près de 17. Demain : le ciel sera variable. **S-16**

## 224 barils de haschisch récupérés dans le fleuve La drogue vaut 600 millions \$

Ce matin, quand les équipes des navires J.-E.-Bernier et Simon-Faser de la Garde côtière auront repris la mer pour récupérer ce qui restait de barils de haschisch sur le fleuve, au large de la Côte-Nord, c'est un stock facilement évaluable à au-delà de 600 millions \$ que la Sûreté du Québec aura saisi, au cours d'une opération rocambolesque qui a débouché sur la plus importante saisie de drogue réalisée, à ce jour, sur le territoire québécois.

par ROCH DESGAGNÉ  
LE SOLEIL

Les deux bâtiments devaient reprendre le large vers six heures, à partir du port de Havre Saint-Pierre, où on les a délestés hier du gros de cette cueillette entreprise presque inopportunistement, il y a deux jours, à la hauteur de Rivière-au-Tonnerre et de Mingan.

En fin de journée hier, alors que les manoeuvres furent contrecarrées par le brouillard, les services de sécurité avaient récupéré environ 43 tonnes de haschisch dans des embarcations et des tonneaux dérivant sur le fleuve Saint-Laurent.

Il reste à cueillir une trentaine de ces contenants et une embarcation de type « zodiac » récupérés dans le territoire éloigné du littoral de la Côte-Nord, selon le bilan transmis hier soir par l'agent Daniel Lamirande, porte-parole du quartier général de la SQ de Rimouski. A son avis, la valeur de toute cette marchandise dépassera facilement les 600 millions \$.

En fin d'après-midi hier, la SQ du poste de Baie-Comeau rapportait la récupération de 224 barils représentant 39 200 kilogrammes de « hasch », une valeur estimée à 588 millions \$ au marché de la rue.

Les barils de 45 gallons « re-

pêchés » jusqu'ici ont été transbordés hier au quai de Havre Saint-Pierre, où ils devaient être chargés à bord de camions devant être dirigés vers Mont-

réal sous étroite escorte policière.

Parallèlement, la Sûreté du Québec et la GRC poursuivent d'intenses vérifications sur tous

les bâtiments ayant navigué dans les eaux et les ports du Saint-Laurent, au cours des derniers jours.

Suite A-2, Drogue...

## Des milliers de km de côtes accessibles aux trafiquants

BAIE-COMEAU — Le transbordement de stupéfiants du large vers les côtes de la Gaspésie et de la Côte-Nord n'étonne plus la Sûreté du Québec qui y voit là un moyen pour les trafiquants d'accéder facilement au marché canadien et nord-américain.

par ERNIE WELLS  
collaboration spéciale

Toujours aussi mystérieuse, cette affaire des barils remplis de kilos de haschisch qui sont récupérés depuis mardi soir au large de Mingan, n'est pas sans rappeler cette fameuse opération « Ombrière », qui avait permis en 1989 l'arrestation de trafiquants dans un important complot d'importation de cocaïne en Gaspésie.

L'enquête avait permis d'éta-

blir que l'année précédente, soit en 1988, plus de 8 tonnes de haschisch avaient ainsi transité par les côtes de la Baie-des-Chaleurs, et de là, jusque dans les grands centres.

« Ce qui nous confirme que les côtes est canadiennes demeurent des endroits de prédilection pour les trafiquants », a dit le relationniste de la SQ, l'agent Daniel Lamirande, qui précise qu'en Gaspésie et sur la Côte-Nord, des milliers de kilomètres de côtes sont ainsi accessibles aux trafiquants.



### Dangereux incendie vite maîtrisé

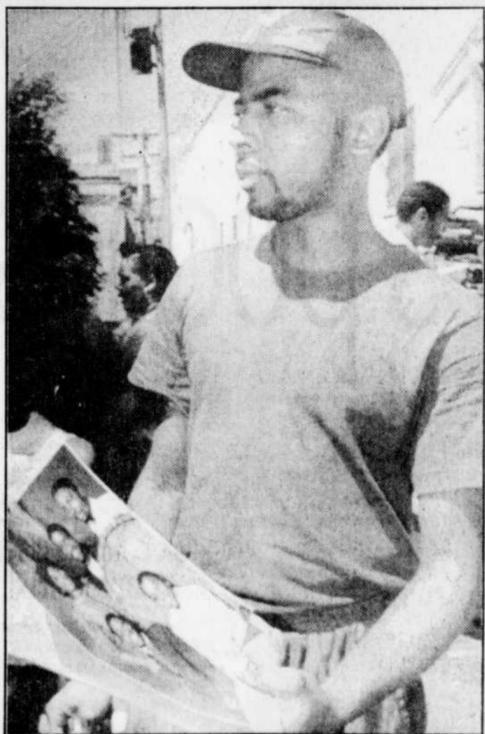
L'intervention d'une quarantaine de pompiers, de policiers et de pompiers volontaires de Beauport a permis d'éviter un incendie qui menaçait de prendre des proportions gigantesques, hier, dans le secteur du boul. Raymond. Le feu avait été allumé dans une auto, présumément volé et les flammes activées par le vent menaçaient une maison. Le feu s'est étendu au bois environnant.

## Charnier État de choc à Milwaukee

MILWAUKEE (AFP, AP) — L'Amérique était en état de choc hier après la découverte à Milwaukee (Wisconsin), dans un appartement infesté de mouches et à l'odeur pestilentielle, d'un charnier de 11 personnes dont six dépecées, selon un bilan officiel partiel.

Pour la presse locale, cette tuerie est le fait d'un cannibale, le locataire de l'appartement, Jeffrey Dahmer, 31 ans, qui était en liberté conditionnelle après avoir été condamné pour agression sexuelle contre un enfant. Arrêté mardi, il a avoué avoir tué ces onze personnes (peut-être même 18 !) qu'il avait droguées avant de les étrangler, puis de les dépecer, indique le rapport d'un policier transmis à un tribunal de Milwaukee.

La famille du jeune garçon a  
Suite A-2, Charnier...



Reginald Lindsey montre une photo de sa famille sur laquelle apparaît son frère Errol disparu depuis le 7 avril et qu'il croit parmi les victimes découvertes dans le charnier.

## Les Attikameks doivent 400 000 \$ à la RAMQ

Les Attikameks et Montagnais estiment que la contribution de l'employeur au régime de l'assurance-maladie du Québec est un impôt et refusent donc de la verser. Des arriérés qui s'élèvent jusqu'ici, avec les pénalités pour non versement, à quelque 400 000 \$.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

L'état de ce litige a été communiqué à l'assemblée annuelle du Conseil attikamek-montagnais (CAM), l'instance politico-administrative de ces deux nations autochtones, qui se termine aujourd'hui au mont Saint-Anne.

En fait, ce contentieux remonte déjà à quelques années. Les procureurs du CAM ont tenté en première instance judiciaire, la cour du Québec, de s'opposer à cette obligation. L'organisme fut débouté en 1988, le tribunal ayant jugé que le CAM était une corporation sans but lucratif et non un individu, elle devait donc prélever sa quote-part d'employeur comme l'exige la loi. Portée en ap-

pel en cour supérieure, la cause est toujours pendante. Le requérant est le ministère du Revenu du Québec.

Rappelons que les gains des Amérindiens sur une réserve, qu'ils soient à leur compte ou employés salariés d'un conseil de bande ou autres employeurs, ne sont pas assujettis au fisc. Par contre, le fédéral est tenu en vertu de ses devoirs de tuteur et de fiduciaire de fournir gratuitement les services médicaux aux autochtones vivant sur les réserves ou devant se faire traiter à l'extérieur.

Élections

Dans un autre ordre d'idées, seulement deux candidats se disputent la présidence du CAM aujourd'hui. Ce sont M.

Suite A-2, Attikameks...

**MOI, JE DONNE DU SANG CET ÉTÉ**

### COLLECTE DE SANG DE



le vendredi 26 juillet 1991  
À PLACE LAURIER  
3<sup>e</sup> étage, sous la verrière  
de 12 h 30 à 20 h 30

Objectif:  
400 DONNEURS

Des rafraîchissements  
seront servis.

En collaboration avec

PLACE LAURIER  
PLACE AUX IDÉES



LA SOCIÉTÉ CANADIENNE  
DE LA CROIX-ROUGE  
BIENVENUE AUX TOURISTES!

Suites de la première page

# Attikameks...

René Simon, qui sollicite un renouvellement de mandat de deux ans et M. Ghislain Picard, jusqu'à aujourd'hui l'un des trois vice-présidents que compte le conseil d'administration.

L'ancien négociateur en chef du CAM, M. Bernard Cleary, qui envisageait de se porter candidat à la présidence s'il était assuré d'être élu au premier tour et de faire plus d'un mandat, a vraisemblablement jugé plus opportun de conserver ses nouvelles fonctions de négociateur pour le conseil de bande de la Nation huronne Wendat.

Le collège électoral ne compte que 24 voix, soit celles des chefs des 12 bandes regroupées sous le chapeau du CAM, plus un délégué par bande. Dans les coulisses de cette assemblée annuelle, l'opinion circulait à nouveau que l'élection des administrateurs du conseil aurait tout au moins une plus grande apparence de démocratie si le suffrage universel par les membres adultes des 12 communautés étaient de

rigueur. Une question de coût serait un obstacle à un tel élargissement du corps électoral.

Certains trouvent en outre que le mandat de deux ans est trop court, les nouveaux président et vice-présidents étant à peine familiarisés avec les dossiers et qu'ils sont dès la deuxième année préoccupés par leurs réélections.

# Charnier...

déclaré au *Milwaukee Sentinel* qu'elle craignait que son frère de 14 ans, disparu depuis le 26 mai, ne fasse partie des victimes. Jusqu'à présent, d'après le journal, la police n'a réussi à identifier que deux victimes.

Dahmer a déclaré avoir fait bouillir certaines des têtes pour les conserver. Trois têtes avaient été découvertes mardi dans son réfrigérateur.

Jeffrey Dahmer rencontrait ses victimes dans des bars ou des centres commerciaux et les attirait dans son appartement en leur proposant de les photographier.

« M. Dahmer a ensuite déclaré qu'il avait des (photos) polaroids d'un certain nombre de ses victimes lorsqu'elles étaient encore vivantes ou après qu'il les ait tuées, ainsi que de leurs têtes et de certaines parties de leur corps après qu'il les ait démembrées », a écrit le lieutenant de police David Kane dans son rapport.

« Je n'ai personne à blâmer sauf moi-même; ni la police, ni la justice, ni les services de liberté conditionnelle », a déclaré Jeffrey Dahmer dans un communiqué publié par son avocat. Selon ce dernier, l'accusé jouit de toutes ses facultés mentales.

Lors d'une conférence de presse hier matin, les autorités ont cherché à calmer la population, se refusant au moindre commentaire sur les allégations de cannibalisme. Seul détail fourni par le chef de la police de Milwaukee, Phillip Arreola: le locataire de l'appartement, arrêté, « collabore à l'enquête ».

Dans ce charnier de 11 corps, tous de sexe masculin, a précisé M. Arreola, la police a dégagé « cinq squelettes intacts et les autres dépecés ».

Mardi, la police avait indiqué avoir découvert dans l'appartement, situé dans un quartier mal famé de cette ville du mid-west américain, trois têtes dans le réfrigérateur. Elle avait aussi précisé que des troncs, jambes, bras découpés et autres têtes étaient rangés dans des meubles et cartons. Le meurtrier avait poussé le vice jusqu'à photographier et filmer les corps mutilés. Les films ont été découverts dans un placard.

M. Arreola n'a pas exclu que plusieurs personnes puissent être responsables de ce massacre. D'autres corps, a-t-il ajouté, pourraient être découverts en dehors de l'appartement.

La police avait été alertée mardi par un homme qui avait réussi, menottes aux mains, à s'échapper de l'appartement. Cela faisait pourtant des semaines qu'il s'y passait des choses étranges, ont déclaré les voisins de Dahmer.

« Un soir, j'ai entendu comme les cris d'un enfant provenant de là-haut », a raconté le voisin du dessous, Aaron Whitehead. « Il hurlait comme si sa mère était en train de le fouetter. Puis j'ai entendu le bruit d'une chute... comme s'il avait été blessé, puis plus rien ».

« Nous respirions des odeurs depuis des semaines, mais nous pensions qu'il s'agissait d'un animal mort », a déclaré une autre voisine, Ella Vickers. « Nous n'imaginions pas qu'il pouvait s'agir de restes humains ».

Des dizaines de parents de disparus, munis des photos des leurs, se sont rendus dès l'annonce de la nouvelle mardi vers l'appartement et à la police. « Nous avons provoqué la panique dans la moitié du Midwest », s'est exclamé le chef adjoint du département de la police, Vincent Partipilo. « Nous sommes submergés d'appels », a-t-il dit. De nouvelles lignes téléphoniques ont été installées pour recevoir toutes les informations susceptibles de faire avancer l'enquête, a annoncé M. Arreola.

Le suspect a déjà été condamné à cinq ans de prison pour avoir tenté d'obtenir en 1988 les faveurs d'un garçon de 13 ans en lui proposant notamment 50 \$ pour poser nu pour des photos. À l'époque, le père de Dahmer avait demandé un traitement psychiatrique.

Dahmer, employé dans une chocolaterie, avait été mis en liberté conditionnelle en mars 1990.

# Drogue...

La Sûreté du Québec ignore toujours la provenance de ces barils, ni leur destination. « On présume que ce haschisch était destiné au marché du Québec, de l'Ontario et des États du nord-est américain. Mais quand on parle de 39 200 kilos, on peut présumer un très vaste marché. Pour le moment, à part de parler en terme de chiffres, de barils récupérés, de quantité de haschisch et de valeur en dollars, on ne peut pas dire grand-chose de plus sur cette affaire », a indiqué l'agent Lami-rande.

« Pas de baleines... »

« On n'a pas trouvé de baleines, on a trouvé des barils », crieait le guide Richard Sears, de la station touristique de Mingan, en rentrant d'une tournée d'exploration sur le fleuve, très tôt mardi matin. Une équipe d'explorateurs amateurs l'attendait alors anxieusement sur la rive.

C'est alors que le groupe est entré en contact avec la SQ et la Garde côtière, pour signaler la présence de « radeaux » dérivant reliés les uns aux autres. On avait alors découvert une quarantaine de barils.

Pour sa part, Sylvain Majeau, un Montréalais excursionniste était parti au large de Mingan avec une autre équipe pour filmer les baleines, vers 3 h du matin mardi, en compagnie d'un navigateur de Rivière-au-Tonnerre, lorsque des communications radio leur ont appris la découverte de « zodiacs » à la dérive.

« On ne voyait pas trop de baleines... on a roulé... roulé... puis on a entendu parler de barils et d'embarcations sur le fleuve », raconte-t-il.

Son équipe a aperçu un « zodiac » coulé, puis une autre expédition a trouvé une cargaison vers 9 h 30. Sylvain Majeau raconte qu'un hélicoptère a survolé les environs vers 11 h, puis qu'un groupe de la Sûreté du Québec est apparu à bord du bateau des contrebandiers, « un gros zodiac de 18 pieds ». « Sur l'heure du midi, la GRC a commencé à ramasser le stock », ajoute-t-il, en vitesse, pressé de repartir à la chasse aux images de baleines, répétait-il, hier, dans une entrevue téléphonique avec LE SOLEIL.

# Santé et Bien-être Canada restituera des Rhumart

« Je ne veux pas faire disparaître les médecins. Je désire seulement que les gens puissent avoir le droit de choisir le moyen qui améliorera leur santé. »

L'inventeur du controversé système de santé Rhumart, l'ingénieur biomédical Roland A. Drolet, ne cachait pas sa satisfaction, hier, au palais de justice de Québec, quelques instants après que Santé et Bien-être Canada eut annoncé en cour supérieure, contre toute attente, son intention de restituer à la compagnie Médecine-Bioélectrique la totalité du matériel d'une valeur de 2 millions \$ saisi au début du mois, à l'excepti-

tion de quelques exemplaires d'objets pour fins d'enquête ou d'éventuelles poursuites.

Flanqué de son avocat, Me Guy Bertrand, dont la requête en cassation de perquisition n'aura finalement jamais été entendue par le juge François Tremblay, le Dr Drolet se félicitait d'avoir remporté une manche contre l'établissement médical. « Rhumart ça les dérange parce que ça marche. Ils y voient une menace à leur marché. »

Mis au point il y a dix ans, l'appareil à champ magnétique Rhumart vise « le conditionnement physique des cellules » et permettrait de soulager une kyrielle de problèmes de santé, des plus bénins aux plus graves, même si, tient-on à souligner, « il ne s'applique à aucune maladie spécifique ». D'où le refus du Dr Drolet de considérer son invention comme un « instrument médical » et de le soumettre aux tests de Santé et Bien-Être Canada, de peur de le voir tomber sous la juridiction des disciples d'Hippocrate.

6/49  
7-15-19-32-33-34-  
(complémentaire)  
20  
EXTRA  
094906

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 24-07-91  
4-1-3  
1-2-5-2

2500 points offerts cette semaine dans LE SOLEIL

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:  
**70582475**  
Sinon, composez sans frais, le  
1-800-563-8688

CLUB Multi points

loto-québec

**RÉSULTATS**  
loto-québec

Tirage du 91-07-24

2	5	6	13	17
19	22	23	25	31
34	46	49	54	57
59	60	65	68	69

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages.

Prochain tirage: 91-07-26

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Mise au point

Une nouvelle publiée dans notre édition du mardi 16 juillet faisait état que cinq commerçants, dont deux de la région de Québec avaient été condamnés à des amendes totalisant 8250 \$ par Consommation et Corporations Canada, pour avoir vendu des aliments qui ne faisaient pas le poids.

Alimentation Gaston Légaré de Charlesbourg et Les Délices Cartier de Québec ont été condamnés respectivement à 750 \$ et 900 \$ d'amendes parce que le poids réel des aliments vendus était inférieur au poids indiqué sur l'étiquette. L'emballage était en effet compris dans le poids des achats effectués par le consommateur au moment de la vérification du respect de la loi par les fonctionnaires de Consommation et Corporations Canada.

Le titre coiffant l'article: Deux épicerie de Québec condamnées pour fraude, dépassait la gravité de l'infraction reprochée à ces commerçants.

# Plein la vue.

## L'appareil-photo Sure Shot en prime.

En achetant ou en louant aux termes d'un contrat de crédit-bail le NP 1020 ou le NP 1520 de Canon, vous recevrez le populaire appareil-photo automatique Sure Shot de Canon, gratuitement.

Convivial, avantage par une conception compacte et un besoin d'entretien minimal, le NP 1020 est pourtant doté d'un large éventail de caractéristiques. Il convient particulièrement aux petites entreprises débordantes d'activité.

Doté d'un panneau de commande convivial et d'une gamme étendue de fonctions, le NP 1520 polyvalent de Canon représente le premier choix des petites entreprises en pleine croissance.

Des copies presque... photographiques. Et des photos presque... plus vraies que l'original.



# Ou plein les poches.

Épargnez jusqu'à **1000 \$**

En vous procurant un NP 2020 de Canon avec reprise de votre copieur actuel, vous pouvez épargner jusqu'à 1000 \$ sur le prix d'achat.

Si un grand avenir se profile pour votre entreprise, le NP 2020 de Canon est votre copieur. Grâce à des options comme l'alimenteur automatique de documents, le boîtier à papier de 1000 feuilles et un grand choix de trieuses, le NP 2020 possède tous les atouts nécessaires pour s'adapter à votre vitesse de croisière.

Deux offres fantastiques de Canon. En vigueur du 10 juin au 30 août.



## Un coup de ciseau dans le prix!

- Profitez de cette offre avantageuse en téléphonant ou en télécopiant à l'un de nos représentants. Ou encore, postez ce bon-rabais à:
- OE Québec
- 2025, rue Lavoisier, Ste Foy, Québec City
- Tel. (418) 687-5630 Fax 687-0122

NOM \_\_\_\_\_

POINTE \_\_\_\_\_

COMPAGNIE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_

N° DE TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

MARQUE DE MON COPIEUR ACTUEL \_\_\_\_\_

Le Canada copie sur Canon.

2025, rue Lavoisier, Ste Foy, Québec City G1N 4L9



Yasser Arafat a jeté une ombre sur l'initiative de paix de James Baker (à droite) en la qualifiant de « complot ».

## Le plan Baker Arafat y voit un complot

NICOSIE (AFP, Reuter, AP) — Le chef de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), Yasser Arafat, a dénoncé hier comme un « complot » les efforts de paix américains au Moyen-Orient, alors que la Syrie, pays-clé du camp arabe qui a apporté son soutien aux États-Unis, appelait à la tenue rapide d'une conférence de paix.

L'OLP « n'est pas concernée par le complot israélo-américain qui vise la normalisation entre Israël et les pays arabes et l'usurpation des droits palestiniens », a déclaré le dirigeant palestinien.

Le secrétaire d'État américain James Baker vient d'obtenir, au cours d'une tournée au Moyen-Orient, un large soutien arabe et notamment syrien à sa proposition d'une conférence de paix qui déboucherait sur des négociations directes entre Israël et ses voisins arabes.

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk Al-Chareh, dont le pays a montré un revirement spectaculaire de sa politique en acceptant les propositions américaines, a indiqué à Damas que son pays « espère (...) qu'une conférence de paix se tiendra le plus rapidement possible et qu'Israël renoncera à ses nombreux non lancés pendant plusieurs décennies ».

Israël n'a toujours pas répondu aux propositions américaines, tout en se félicitant de la nouvelle attitude syrienne.

Même si le premier ministre Yitzhak Shamir maintient son refus de négocier avec les Palestiniens, il admet qu'il est temps pour le gouvernement israélien de commencer les pourparlers.

De son côté, le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, a exprimé l'espoir de recevoir une réponse positive d'Israël.

Le dernier obstacle majeur à la tenue d'une conférence est la représentation palestinienne. Israël et les États-Unis ne veulent pas notamment d'une participation de l'OLP à une délégation palestinienne.

Le ministre israélien de la Défense, Moshé Arens, a déclaré qu'il « pensait » qu'Israël et les États-Unis « trouveront une entente » sur la question de la délégation.

Les propos de M. Arafat, tenus sur Radio Monte-Carlo, tranchent toutefois avec d'autres déclarations palestiniennes. Ainsi Hanane Ashraoui, membre de la délégation palestinienne qui a rencontré dimanche M. Baker, a affirmé que des négociations sur la composition d'une délégation palestinienne se poursuivent entre Américains et Palestiniens.

Selon M. Arafat, la conférence, telle que proposée par les Américains, « sera de pure forme et précludra uniquement à la normalisation entre Israël et les pays arabes, avec la concession déjà annoncée de la levée du boycottage » d'Israël.

Il répondait ainsi à la proposition égyptienne de suspendre le boycottage économique arabe d'Israël en échange de l'arrêt de la colonisation des territoires occupés. Cette suggestion a été acceptée par l'ensemble des pays du Golfe et la Jordanie.

Le chef de la diplomatie israélienne David Lévy a néanmoins réitéré qu'il n'existait aucun lien entre le boycottage de son pays et la poursuite de la colonisation.

# La communauté noire consternée

□ Aucune accusation contre le sergent qui a abattu Marcelus François

MONTREAL (PC) — La décision du ministre de la Justice, Gil Rémillard, de ne pas porter d'accusations contre le policier qui a abattu « par erreur » le jeune Marcelus François a jeté la consternation au sein de la communauté noire, déjà sceptique quant à la décision qui serait prise et qui dit maintenant ne plus accorder foi ni à la justice, ni aux politiciens.

« Notre seul espoir, c'est M. Robert Bourassa, lui seul peut nous accorder une véritable enquête », affirmait hier le directeur du Conseil de la communauté noire du Québec, M. Leith Hamilton, en faisant référence à la prochaine rencontre que les leaders noirs doivent avoir avec le premier ministre.

C'est par le biais d'un communiqué laconique que le cabinet du ministre Rémillard a fait savoir hier qu'aucune accusation de nature criminelle ne sera portée contre le sergent Michel Tremblay de la police de la Communauté urbaine de Montréal. Le rapport d'enquête de la Sûreté du Québec, soumis jeudi dernier aux substituts du Procureur général, ne permettait pas « de conclure que le coup de feu tiré par le sergent Michel Tremblay pourrait, eu égard aux circonstances, constituer une négligence de nature criminelle ». Le ministre Rémillard est présentement en vacances et n'a pu être rejoint.

Le rapport policier, à l'aide de témoignages, reconstitue la chronologie des événements qui ont conduit à la malencontreuse méprise policière, et à la mort de Marcelus François. Au soir du 3 juillet, les policiers de la CUM croyaient avoir cerné la voiture des auteurs d'une tentative de meurtre, mais il s'agissait de Marcelus François, et de trois autres personnes dont aucune n'avait quoi que ce soit à voir avec les motifs de la filature policière. Le sergent Tremblay a atteint le jeune François à la tête, au moment où celui-ci s'appropriait à empoigner un objet sous le siège de la voiture.

Maintenant qu'un procès criminel est écarté, il est toujours possible que le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, instaure une enquête publique du coroner. Il en a l'on-

guement envisagé la possibilité vendredi dernier, au lendemain du décès de M. François, et l'on s'attend à une annonce de sa part à ce sujet aujourd'hui. Mais les Noirs n'y croient plus.

« M. Ryan, qui nous avait pourtant affirmé la veille que le rapport de la SQ resterait secret, n'a même pas réagi lorsqu'il a été divulgué aux médias, de façon telle d'ailleurs qu'on cherchait visiblement à préparer les gens à la thèse d'une erreur. Comment pourrions-nous maintenant croire ses promesses », s'indignait Mme June Mayers, présidente du conseil.

« M. Ryan est très conscient de la situation », se contentait-

on de souligner au bureau du ministre devant ces premiers commentaires.

### Un appel au calme

Un groupe de jeunes Noirs a pour sa part déjà décidé de faire connaître son indignation lors d'une manifestation qui aura lieu demain sur la rue Sherbrooke, à Montréal. M. Hamilton prévient qu'elle risque d'être explosive, lançant même un appel au calme tant du côté des manifestants que des policiers.

Les leaders de la commu-

nauté doivent également se rendre sous peu et faire part au début de la semaine prochaine des moyens d'action qu'ils entendent maintenant employer. Ils tiennent toujours à une vaste enquête publique sur l'administration de la justice et ils comptent sur l'appui des groupes syndicaux, religieux, politiques — comme le Parti Québécois et la Société Saint-Jean-Baptiste — pour l'obtenir, précisait hier M. Hamilton.

Les mots désappointement,

scepticisme, inquiétude, étaient d'ailleurs sur toutes les lèvres des leaders rejoints hier. « Le système est rapide quand il s'agit de blanchir un policier », a ironisé Dan Philip, de la Ligue des Noirs du Québec.

M. Hamilton déplorait pour sa part que la décision de ne pas poursuivre n'ait pas au moins été accompagnée d'un mot en faveur d'une enquête publique. « On fait complètement fi de notre sensibilité », ajoutait-il.

## Policiers soulagés

MONTREAL (PC) — L'heure était plutôt au soulagement du côté de la Fraternité des policiers, hier.

On réserve les commentaires officiels pour la semaine prochaine, le temps d'en apprendre davantage sur la décision prise de ne pas porter d'accusation contre le sergent Michel Tremblay. Mais le porte-parole Pierre Leduc observait sans peine que « tout le monde est très, très heureux ».

« Je peux vous dire que depuis qu'on a entendu la nouvelle à la radio, il y a autour de moi beaucoup de sourires et plusieurs collègues nous appellent. C'est très bon pour le moral des troupes. »

Le sergent Michel Tremblay est lui aussi très content de la tournure des événements, ajoutait M. Leduc. Il restera néanmoins assigné à des tâches administratives tant que le service de police de la CUM n'aura pas terminé son enquête interne, dont le rapport est prévu pour la mi-août.

Déjà fortement abattue, la famille de Marcelus François, père de deux enfants, serait pour sa part sous le choc de la nouvelle.

La famille n'exclut pas d'entreprendre des poursuites civiles contre le sergent Tremblay.

### Asphyxié dans sa tente

## Le sang de la victime contenait 46 % de gaz

L'épouse de Claude Royer, ce campeur de 37 ans décédé mardi à Sainte-Foy d'un empoisonnement à l'oxyde de carbone, récupère lentement dans un hôpital montréalais. La femme de 28 ans a été transférée d'urgence du CHUL vers l'hôpital Sacré-Coeur, afin de subir un traitement en chambre hyperbarre.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Hier, Mme Royer était en mesure de reconnaître des membres de sa famille. Seul l'enfant du couple, âgé de cinq ans, est sorti indemne de cette excursion de camping, qui a mal tourné. Les résultats de l'examen, au Laboratoire de police scientifique, d'une lanterne au propane accrochée dans l'abri, ne seront connus que dans un mois.

Le bambin doit la vie au fait qu'il se soit réveillé durant la nuit et ait changé de position. Une défectuosité de la valve de la lampe, peut-être mal fermée,

aurait pu entraîner l'asphyxie du père, déjà mort à l'arrivée de la police, mardi matin. Les tests révéleront quelle quantité de CO s'échappait de l'équipement. L'autopsie pratiquée sur le corps de M. Royer a révélé qu'il avait 46 % de gaz dans le sang.

Au moment de l'accident, l'appareil d'éclairage était éteint et toutes les fenêtres de la tente étaient ouvertes. Les enquêteurs croient que la pluie de lundi aurait imbibé la toile, de façon à rendre le matériel complètement étanche. Les émanations toxiques ont donc débuté dans un environnement mal oxygéné.



Le chef libéral Jean Chrétien a profité d'une conférence de presse précédant le caucus de son parti, hier, en compagnie de Mme Sheila Coops et du député Peter Peterson, pour dénoncer le Solliciteur général du Canada.

### Le solliciteur général doute des plaintes de Kealey

## Chrétien juge stupide le geste du ministre Lewis

OTTAWA — Le solliciteur général Doug Lewis a commis un geste stupide en affirmant qu'une enquête pourrait démontrer le manque de fondement des accusations privées portées la semaine dernière contre 13 éminents conservateurs et trois officiers de la Gendarmerie royale du Canada.

par MANON CORNELLIER  
de la Presse canadienne

C'est du moins le jugement porté hier par le chef du Parti libéral Jean Chrétien lors d'une conférence de presse qui a suivi la réunion de son caucus national.

« Je trouve qu'il a agi avec stupidité, mais ce n'est pas nouveau de sa part », a-t-il déclaré. Il a poursuivi en disant que le ministre avait fait preuve d'un manque de jugement.

M. Chrétien commentait les propos tenus lundi par le M. Lewis lors d'une visite dans son comté. M. Lewis avait alors déclaré : « Je suis certain que les enquêtes démontreront que ces accusations sont sans fondement ».

En tant que solliciteur général, M. Lewis est responsable de la Gendarmerie royale. Le commissaire de la GRC Norman Inkster, son adjoint Michael Shoemaker et l'ancien commissaire adjoint Henry Jensen ont été accusés de complot pour entraver le cours de la justice.

Ces accusations, portées par un citoyen de Hull, M. Glen Kealey, ont été autorisées par le juge de paix Lynn Coulter après 17 jours d'audiences à huis clos.

D'autres accusations de complot pour fraude ont été portées contre le ministre du Sport amateur, Pierre Cadieux, les anciens minis-

tres André Bissonnette, Roch LaSalle et Michel Côté, le président du Sénat Guy Charbonneau, le sénateur Michel Cogger et l'ex-sénateur Jean Bazin.

Le procureur général de l'Ontario doit décider s'il ira de l'avant avec les accusations, s'il demandera à la police provinciale de les examiner de plus près ou s'il abandonnera les poursuites. La décision pourrait prendre plus d'un mois alors que les accusés doivent apparaître en cours le 16 septembre prochain, jour de la reprise des travaux parlementaires.

### Pas de démission exigée

M. Chrétien a dit souhaiter une décision rapide du gouvernement ontarien. Le chef libéral a refusé de demander la démission de M. Lewis car il ne l'obtiendrait pas, a-t-il affirmé.

« Il s'agit d'une déclaration tout à fait inappropriée qui peut nuire à l'administration de la justice et qui est faite par le solliciteur général, un ancien ministre de la Justice. Peut-être qu'il devrait démissionner mais je sais qu'il ne le fera pas alors je ne perdrai pas mon temps là-dessus », a-t-il poursuivi.

L'ex-solliciteur général Robert Kaplan a été plus catégorique. À son avis, M. Lewis démontre un manque de compréhension de son rôle et doit quitter son poste.

D'autre part, pour le député libéral Don Boudria, le gouvernement a le devoir de déclencher une enquête publique sur le système d'attribution de contrats du gouvernement fédéral.

M. Chrétien s'est dit d'accord avec lui. À son avis, il est temps de faire la lumière sur la façon dont les contrats sont attribués car toute la classe politique canadienne subit le contre-coup des doutes soulevés par M. Kealey.

De plus, a-t-il dit, cela a un effet démoralisant sur la fonction publique et les citoyens.

# Venez faire un tour...

Un centre récréatif intérieur unique au pays!

- Grande roue
- Carroussel géant
- Montagne russe
- Patinoire
- Et bien d'autres...

TOUTE LA FAMILLE EST ATTENDUE!

LES GALERIES DE LA CAPITALE

## Un tour de manège GRATUIT

Ce coupon vous donne accès gratuitement à une des attractions du centre récréatif des Galeries de la Capitale. Un coupon par personne par jour. Ne peut être jumelé à d'autres promotions ni échangé contre de l'argent. Doit être échangé à la billetterie du centre récréatif. Valable jusqu'au 18 août 1991.

GALERIES DE LA CAPITALE  
- MODE ET MERVEILLES -

On a plus d'un tour dans notre parc!



Les péquistes sont d'accord, pas les libéraux

## Les Verts de Montmorency veulent un débat public sur la Constitution

Le chef du Parti vert, Jean Ouimet, veut un débat public sur la question constitutionnelle entre les candidats à l'élection partielle du 12 août dans Montmorency. Le PQ est intéressé, mais les libéraux ne veulent rien savoir.

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

« On a tellement de travail à faire pour rencontrer les électeurs. Si lui, il a le temps de faire des débats, nous autres on n'a pas le temps », a commenté Yolande Bouchard, qui dirige la campagne du libéral Claude Desjardins.

L'attaché de presse du candidat péquiste Jean Filion, Paul Guillot, a indiqué que le PQ ne s'opposait pas au principe d'un débat, mais qu'il fallait encore s'entendre sur les modalités.

M. Ouimet souhaiterait que le débat soit télévisé. Il suggère qu'il se tienne au Manoir Montmorency, en présence d'un modérateur, et que le public puisse adresser des questions aux différents candidats. « J'espère que les libéraux et les péquistes vont avoir le courage de se présenter », a-t-il lancé.

Le candidat du NPD Québec, Jean-François Sirois, qui avait déjà proposé la tenue d'un débat public, la semaine dernière, a donné son accord.

### Les Verts muselés

Le Parti vert est furieux que libéraux et péquistes lui aient nié le droit de présenter un mémoire à la Commission Bélanger-Campeau, l'hiver dernier, et il entend tenir un débat pour faire connaître sa position constitutionnelle, qui repose sur la démocratie participative.

M. Ouimet trouve inacceptable que les deux grands partis aient empêché « le deuxième parti souverainiste » de comparaître devant une commission qui se prétendait démocratique et non partisane.

« Il y a un jeune parti qui met des idées de l'avant et on nous tasse, on nous met de côté. Si c'est ça faire de la politique au Québec, ça me marche pas »,



Jean Ouimet, chef du Parti vert et candidat dans Montmorency.

a-t-il lancé. Selon lui, c'est précisément le genre d'abus de pouvoir qui amène les Québécois à se désintéresser de la politique.

Les Verts préconisent un Québec souverain adopte un régime parlementaire à la suisse prévoyant le recours au référendum pour permettre aux citoyens de se prononcer sur les grandes questions, par exemple la TPS ou le projet Grande-Baie. Actuellement, « on a un

système parlementaire qui se comporte de plus en plus comme une dictature entre les élections », estime M. Ouimet.

Le Parti vert propose en outre l'instauration de la représentation proportionnelle, la participation des principaux partis à la formation du gouvernement, de même que la création de gouvernements régionaux et autochtones. Il voudrait aussi diminuer de 20 % le salaire des députés.

## Chrétien refuse de révéler la position finale de son parti

OTTAWA — La position constitutionnelle du Parti libéral du Canada est claire et connue et les détails qui restent à dévoiler pourront attendre la position du gouvernement avant d'être dévoilés, a indiqué hier le chef libéral Jean Chrétien.

par MANON CORNELLIER  
de la Presse canadienne

M. Chrétien répondait ainsi aux questions des journalistes à l'issue d'une rencontre de son caucus au cours de laquelle, contrairement à ce qui avait été dit plus tôt cette semaine, la question constitutionnelle a été discutée.

Toutefois, le projet constitutionnel final du parti, qui doit intégrer la résolution adoptée en mai par le congrès de l'aile québécoise du parti, n'a pas été rendu public.

Lors de la rencontre des militants québécois à Sherbrooke, le député Paul Martin avait mis de l'avant une résolution reconnaissant le Québec comme société distincte, lui accordait un droit de veto et ajoutait à la formule d'amendement un droit de retrait avec pleine compensation financière.

La résolution prévoyait aussi que le comité constitutionnel du

caucus élabore un projet final intégrant la résolution Martin et le rendre public dès le début juillet.

Le comité est très avancé dans son travail mais n'a pu remettre son rapport hier au caucus. De plus, on préfère poursuivre les consultations avant de le rendre public.

M. Chrétien a indiqué que son parti n'était plus lié par les délais adoptés à Sherbrooke puisque le gouvernement n'avait pas présenté son projet constitutionnel le 1er juin dernier comme le lui demandait le chef libéral.

« Nous demandons au gouvernement de rendre sa position publique le 1er juin et on s'engageait à répondre au cours du mois qui suivrait. Le gouvernement n'a pas respecté cette obligation, alors nous ne sommes pas obligés de respecter la nôtre », a-t-il déclaré.

Il a ajouté que les discussions se poursuivent à l'intérieur du parti avec l'appui de différentes sections provinciales. « Nous serons prêts à répondre quand le gouvernement aura une position », a-t-il ajouté.

M. Paul Martin a indiqué que le comité sous la direction de M. André Ouellet était en train « d'élaborer quelque chose de très constructif », mais que cela prenait du temps car il s'agit d'un projet de restructuration fondamentale de la Constitution. Il a jugé positives les premières réactions de ses collègues.

### Rapport sur l'Ontario

L'essentiel des travaux du caucus d'hier ont porté sur la situation économique, en particulier sur un rapport sur la désindustrialisation de l'Ontario préparé sous la direction du député ontarien Jim Peterson.

Selon ce rapport intitulé « La désindustrialisation et la relance économique (Ontario) », la combinaison des politiques fédérales de haut taux d'intérêt, de dollar élevé, de taxes accrues et de libre-échange ont favorisé l'érosion du secteur manufacturier, en particulier en Ontario.

Le caucus prévoit compléter des rapports similaires pour le Québec et les autres provinces. M. Chrétien a admis sans détour que le rapport sur l'Ontario était prêt le premier car il comptait plus de députés dans cette province et donc plus de ressources pour faire son travail.

## Charles et Diana au pays à l'automne

OTTAWA (PC) — Le prince et la princesse de Galles, en dépit des rumeurs de problèmes dans le couple, viendraient visiter le Canada cet automne, vraisemblablement en octobre, ont déclaré mardi des porte-parole officiels du gouvernement.

Ottawa pourrait faire partie de l'itinéraire de Charles et Diana, parmi d'autres villes ontariennes que le couple princier prévoirait visiter.

Mais il est sûr qu'ils s'arrêteront à Kingston. Diana est le commandant en chef du régiment d'infanterie stationné dans cette ville du sud de l'Ontario et n'a pas encore passé ses troupes en revue.

La princesse est donc attendue en octobre pour prendre le thé et entreprendre une inspection des troupes, a déclaré un responsable militaire.

La première visite du couple princier au Canada remonte à 1983, peu de temps après leur mariage.

Leur deuxième et dernier séjour au pays a eu lieu lors de l'ouverture d'Expo 86 à Vancouver et était limité à la Colombie-Britannique.

LES ANNONCES CLASSEES DU SOLEIL  
DE L'ARGENT  
**SONNANT**  
647-3311  
IL S'ILLUSTRÉ POUR TOUT LE MONDE

# rabais de juillet

## 3 derniers jours

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI



**RABAIS de 52%**

**FAUTEUIL ET TABOURET**  
pratiques et confortables avec recouvrement en tissu.  
rég.: 371,95  
**177<sup>97</sup>**



**RABAIS de 35%**

**POPULAIRE CAUSEUSE Sklar**  
rég.: 925,95  
**598<sup>98</sup>**



**RABAIS DE 25%**  
sur tout notre stock de lampes.



**AUSSI SOFA EN ROTIN**  
de qualité supérieure.  
rég.: 1035,95  
**517<sup>97</sup>**



**RABAIS DE 25%**  
sur tous nos cadres, peintures et reproductions.



**RABAIS de 41%**

**BIBLIOTHÈQUE**  
de réputée fabrication Laurier de couleur noire.  
rég.: 2039,95  
**1198<sup>98</sup>**



**RABAIS DE 30%**  
sur tous nos bibelots, plantes, accessoires en stock.

réglez le solde en

# AVRIL '92

CONDITIONS GÉNÉRALES: Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Applicable avec tout achat d'un minimum de 300\$. Réglez le solde en avril 1992, sans intérêt et aucuns frais. Aucun dépôt à effectuer, à l'exception des taxes de vente. Applicable sur l'ensemble de la marchandise, incluant les articles actuellement en liquidation.

**VANIER**  
100, rue Chabot  
à proximité des Halles Fleur de Lys  
687-6900

**SAINTE-FOY**  
2635, boul. Hochelaga  
Place de la Cité  
687-6900

**CHARLESBOURG**  
8500, boul. Henri-Bourassa  
Carrefour Charlesbourg  
687-3073

**BEAUPORT**  
4175, boul. Sainte-Anne  
vieux Quincellerie Nap. Body  
687-7851

**LÉVIS**  
300, côte du Passage  
Galerie Chagnon  
686-0000

**DécoMeuble**  
**Leon**  
depuis 1909

# 189 kg de hasch saisis et 2 motards arrêtés

SOREL (PC) — Deux individus, décrits comme membres d'un groupe de motards criminalisés, ont été arrêtés, hier matin, dans l'ancien entrepôt de la brasserie Labatt, à Sorel, où les policiers ont saisi 189,1 kilos de haschisch.

de la police de Sorel, assisté du caporal de la SQ Claude Germain, de l'escouade du crime organisé du district de Saint-Jean, ont alors amorcé une enquête, qui a porté fruit vers 12 h 15, hier.

docaïne, qu'on utilise dans la coupe de la cocaïne.

Trois individus dans la trentaine se trouvaient sur place. Un d'entre eux a été relâché, alors que les deux autres, membres du club de motards criminalisés, seront accusés ce matin, au Palais de justice de Sorel, de possession de cette importante quantité de stupéfiants.

s affecté de la rue Brébeuf, et ils ont attiré l'attention de leurs supérieurs sur cette affaire bizarre. Le capitaine Jocelyn Mondou, du bureau des affaires criminelles

## Le ministre Côté est formel

# Pas une cenne de plus pour Dernier Recours

MONTREAL (PC) — Le ministre des Affaires sociales, Marc-Yvan Côté, n'a nullement l'intention d'augmenter les budgets destinés à soulager les problèmes d'itinérance à Montréal, ni de s'impliquer dans la présent conflit à Dernier Recours.

Son attachée de presse, Mme Michèle Gignac, a expliqué hier qu'il serait « complètement illogique » d'accroître ces budgets compte tenu du fait qu'il existe présentement à Montréal « beaucoup de ressources inutilisées, capables de répondre aux besoins des sans-abri ».

gnier les itinérants. Il y a encore de la place, les gens peuvent s'y rendre. Donc, vu les circonstances, l'injection de nouvelles sommes d'argent est complètement injustifiable.

Le ministère des Affaires sociales verse annuellement tout près de 2,5 millions \$ dans le réseau d'aide pour personnes seules et itinérantes de Montréal. De ce montant, Dernier Recours reçoit 20 000 \$ dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires.

« C'est peu d'argent, convient Mme Gignac, mais il faut comprendre que Dernier Recours c'est l'affaire de Montréal ».

# Bourassa est disposé à rencontrer Rita Johnston avant la réunion des premiers ministres provinciaux

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa veut bien rencontrer son homologue de Colombie-Britannique, Mme Rita Johnston, avant la réunion des premiers ministres provinciaux, a indiqué hier son bureau.

discussions bilatérales, a indiqué Mme Sylvie Godin, porte-parole de M. Bourassa.

Dans sa lettre, Mme Johnston indiquait que « nous devrions tous les deux nous rencontrer au cours du prochain mois », mais Mme Godin a indiqué qu'aucune date n'avait encore été fixée pour une

telle rencontre.

M. Bourassa refuse de participer à des rencontres entre premiers ministres depuis l'échec de l'Accord du lac Meech, en juin 1990. Il ne participera donc pas à la conférence de premiers ministres provinciaux, le mois prochain en Colombie-Britannique.

M. Bourassa a reçu, hier, une lettre de Mme Johnston lui de-

mandant de le rencontrer et le premier ministre est disposé à le faire, comme il est ouvert à toutes



# Mulroney a rencontré le Finlandais Oddsson

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney est revenu à Ottawa, mercredi, après un court arrêt en Islande où il a rencontré le premier ministre David Oddsson.

M. Mulroney avait auparavant passé plusieurs jours en France, à la résidence d'été du président François Mitterrand, après le sommet des sept pays les plus industrialisés, à Londres.

Les deux hommes, qui se rencontraient pour la première fois, ont parlé de l'environne-

ment et des pêches et ont examiné la possibilité de former une organisation des pays de l'Arctique, qui comprendrait le Canada, l'URSS et les pays scandinaves, dont le but serait avant tout de protéger l'environnement de l'Arctique.

MM. Mulroney et Oddsson ont convenu, d'un autre côté, d'instaurer une tradition de visites mutuelles.

# La population de St-Raymond n'est toujours pas rassurée

SAINT-RAYMOND — La méfiance reste grande parmi une importante partie de la population quant au projet d'un centre de traitement et de transformation des boues de fosses septiques en compost sur le territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Raymond.

par Dominic Hardy collaboration spéciale

Malgré les explications qui se voulaient rassurantes lors d'une séance de consultation, hier, à la salle du Conseil municipal de la paroisse de Saint-Raymond, les représentants de la MRC de Portneuf, accompagnés par plusieurs experts, n'ont pu convaincre la majorité de la soixantaine des citoyens présents de la validité de leur projet. Mais la réunion s'est toutefois déroulée dans le calme.

Les questions furent nombreuses et les interventions des opposants au projet se sont attirées les applaudissements de la foule. Un conseiller de la ville de Saint-Raymond, M. Gérald Saint-Pierre, a

pour sa part tenu à préciser que « la ville ne téléguidait aucune opposition » comme certains représentants de la MRC l'ont laissé entendre en privé au SOLEIL.

Il semble cependant que l'émotivité n'était pas présente parmi tous ceux qui assistaient à la réunion de consultation, une forte minorité apparaissant relativement satisfaite des explications des représentants de la MRC et de ses experts.

Depuis quelques semaines, il n'existe plus aucun endroit pouvant accueillir les 3,5 millions de gallons de boues de fosses septiques produites annuellement dans Portneuf. Plusieurs vidangeurs sont ainsi amenés à les déverser illégalement dans la nature.



**YVES BUSSIÈRÈS**  
Vendeur du mois de juin 1991

La direction de Lallier Automobile tient à féliciter d'une façon spéciale monsieur Yves Bussièrès pour s'être classé 1er vendeur pour le mois de juin. Tant de succès ne se mérite qu'avec beaucoup de courtoisie et une attention spéciale à sa clientèle. Venez le rencontrer et vous le constaterez. Yves profite de l'occasion pour remercier sa distinguée clientèle.

Le concessionnaire le plus près de vous



2000, boul. Charest Ouest  
Sainte-Foy (Québec)  
le no 1 au Canada  
687-2525

# GRANDE VENTE DE COUVRE-PLANCHERS

LA VENTE SE CONTINUE!



**TAPIS VELOUTÉ**  
100% nylon traité contre les taches.  
Choix de couleurs.  
SPECIAL TI-FRÈRE  
**16,99\$**  
v.c. installation gratuite\*  
\* Sur surface plane, minimum d'achat de 20 v.c.

AUSSI DES CENTAINES D'AUTRES SPÉCIAUX PAR TOUT LE MAGASIN

**GARANTIE MEILLEURS PRIX**  
SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX POUR VOS REVENIRS, LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE

**TAPIS COMMERCIAL**  
Idéal pour salle de jeux, chalet, etc... Facile à installer.  
PRIX TI-FRÈRE **4,99\$** v.c.

**TAPIS GAZON**  
100% polypropylène. Choix de couleurs.  
À PARTIR DE **3,49\$** v.c.

**PRÉLARTS SANS CIRAGE**  
Le plus grand choix au Québec, au meilleur prix: Armstrong, Mannington, Domco, Gerflor, Ponleum.  
À PARTIR DE **3,99\$** v.c. JUSQU'À **44,99\$** v.c.

**TUILES AUTOCOLLANTES**  
Balance de contrats, lignes discontinuées. Facile à installer.  
PRIX TI-FRÈRE **49¢** pi. ca.

**CÉRAMIQUE**  
Plus de 20 000 p.c. en magasin.  
MUR À PARTIR DE **99¢** p.c. PLANCHER À PARTIR DE **99¢** p.c. LOT DE MOSAÏQUE **49¢** p.c.

**CARPETTES**  
Des centaines de carpettes au plus bas prix Ti-Frère. Grands: 3' x 5', 4' x 6', 6' x 9'. À PARTIR DE **49,99\$** pour 3' x 5'

**L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION**

215, boulevard Hamel 681-6023 (face à l'Hôpital Christ-Roi)



SERVICE À DOMICILE GRATUIT

# SATISFACTION C'est toujours les mêmes qui gagnent!



INTEGRA à partir de 14 800\$\*



VIGOR à partir de 27 500\$\*



LEGEND à partir de 39 475\$\*

En faisant l'essai d'une éprouve un sentiment de c'est que ce sentiment dure propriétaire d'une Integra. Acura a remporté le plus haut taux de satisfaction de clientèle pour la quatrième



ACURA sur route, vous satisfaction. Le plus beau, tout le temps que vous êtes d'une Vigor ou d'une Legend. haut taux de satisfaction de année consécutive.\*\*

\* Frais de port et taxes en sus  
\*\* Sondage de l'indice de satisfaction du client d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates



**ACURA**  
Optima  
QUÉBEC

4901, boul. des Galeries  
622-8180  
Division de Honda Canada inc.

1er pour la satisfaction selon J.D. Power 1987-1988-1989-1990

## De retour d'une mission médicale

## Une Lévisienne a vu la famine en Irak

Trois mois d'administration médicale en Irak au service de la Croix-Rouge internationale auront permis à l'infirmière Élisabeth Carrier de constater de visu la situation catastrophique dans laquelle s'est retrouvé le pays, aux lendemains de la guerre du Golfe.

par CLAUDETTE SAMSON  
LE SOLEIL

De retour depuis à peine trois jours, la Lévisienne n'en finit pas de donner des entrevues aux médias sur sa dernière mission.

Au moment où l'hypothèse de soulever quelque peu les sanctions contre l'Irak pour permettre au pays de s'approvisionner en nourriture et en médicaments est mise de l'avant, cette infirmière raconte que le pays s'en va vers une famine d'ici deux mois si rien n'est fait.

Les enfants sont particulièrement touchés, avec le manque quasi total de lait maternisé, dans un pays où les femmes n'allaitent à peu près pas.

La mission à laquelle Mme Carrier a participé consistait à lutter spécialement contre la diarrhée et

la dysenterie entraînés par l'arrêt de fonctionnement des infrastructures sanitaires lors des pannes d'électricité. La Croix-Rouge a organisé la distribution d'eau potable, introuvable en bien des endroits du pays.

Une autre tâche a consisté à organiser le transport et la distribution de milliers tonnes de médicaments à travers le pays, en collaboration avec le ministère de la Santé irakien.

## Communications coupées

Le bris des moyens de communications cause de grandes difficultés, raconte Élisabeth Carrier.

« De Bagdad au sud du pays, il n'est pas resté un seul pont. » Les Irakiens ont établi des ponts flottants, « rabouté » ce qui pouvait l'être, mais les camions de la Croix-Rouge doivent souvent faire de longs détours.



Élisabeth Carrier rentre tout juste d'une mission de trois mois en Irak au service de la Croix-Rouge internationale.

Mais à mesure que les communications se rétablissent, les choses sont plus faciles, dit-elle, « du moins en surface ». Car dans les quartiers pauvres, dans les villes périphériques, il manque toujours gravement de biens essentiels. Les hôpitaux ne traitent plus que

les urgences et les listes d'attente s'allongent pour les autres interventions.

Dans un pays qui avait un niveau de soins de santé comparable à l'occident, c'est une situation durement vécue pour beaucoup.

## Mise au ban réclamée des prothèses Meme

OTTAWA (PC) — Un groupe de femmes qui doit rencontrer jeudi le ministre fédéral de la Santé, Benoît Bouchard, espère que celui-ci saura agir promptement dans le controversé dossier des implants mammaires Meme.

Les quatre femmes, dont la députée néo-démocrate Joy Langan, ont toutes eu des implants mammaires. Elles réclament que les implants Meme, qui ont été retirés du marché plus tôt cette année, soient bannis de façon permanente au Canada. Elles veulent également que le gouvernement fédéral indemne les femmes qui ont éprouvé des problèmes de santé à cause de ces implants.

Environ 15 000 Canadiennes auraient eu un implant Meme.

En avril dernier, les autorités fédérales ont demandé aux médecins de cesser d'utiliser les implants Meme, après que la compagnie américaine qui les fabrique, cible de nombreuses critiques, eût volontairement pris la décision de reti-

rer son produit des marchés mondiaux.

Le groupe de femmes exige également du ministère de la Santé qu'il informe les médecins sur les effets secondaires à long terme que les implants mammaires peuvent potentiellement entraîner. Elles veulent que la question des implants devienne prioritaire pour le gouvernement.

« On ne veut plus des implants Meme sur le marché, pas plus, d'ailleurs, que tout autre produit similaire », a souligné Mme Langan.

Le prédécesseur du ministre Bouchard, l'ex-ministre de la Santé Perrin Beatty, avait toujours refusé de rencontrer Mme Langan et d'autres femmes pour discuter de ce sujet.

**2 pour 1** peu importe la prescription!

À l'achat d'une paire de lunettes complète, nous vous offrons la 2e paire **GRATUITEMENT**

**SPECIAL ÉTUDIANT**

1 paire de lunettes complète (lentilles plastiques ou minérales quelle que soit la prescription et montures sélectionnées spécialement pour vous. Bifocales en sus.)

+ 1 paire de verres de contact (verres de contact clairs et sphériques, port quotidien.)

**POUR SEULEMENT 185\$**

Offre d'une durée limitée.

LENTILLES 1re QUALITÉ, MONTURE GARANTIE 1 AN contre tout défaut de fabrication. Verres de contact sphériques, simple vision claire.

**F. FARHAT**  
OPTICIEN D'ORDONNANCES  
EXAMEN PAR UN OPTOMETRISTE

LA PLUS GRANDE MAISON D'OPTICIENS D'ORDONNANCES AU QUÉBEC

735, boul. Hamel Est, Québec 681-2041

3182, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 653-5655

**Vente estivale!**

**PIANO DROIT KAWAI**  
41 pouces • Modèle CX5  
Prix de détail 3925\$  
Ébène polie, noyer poli.  
(Aussi disponible en blanc neige poli et acajou poli.)

Notre prix jusqu'au 31 juillet **2925\$**  
taxe fédérale incluse

**PIANO ÉLECTRONIQUE DÉMONSTRATEUR**  
KAWAI MR-240  
88 notes, banc et support inclus.  
Prix courant: 2860\$ **1795\$** pour seulement

**MUSIQUE BEAUDOIN** depuis un quart de siècle  
17, rue Desjardins, Lévis 833-2141

NOUS ORCHESTRONS LA VENTE DES PRODUITS KAWAI

Plan de location avec option d'achat  
Location gratuite partout au Québec  
Techniciens, longue expérience à votre service  
Cours de piano et d'orgue  
Remise-compteur à votre disposition

AVEZ-VOUS ENTRE

**25 ET 35**  
ANS ?

VOUS ÊTES TROP SAGE POUR VOUS AFFOLER,  
MAIS TROP JEUNE POUR VOUS ENDORMIR!

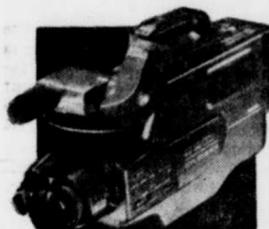


FM 93 PROGRAMME DONC **EXCLUSIVEMENT** POUR VOUS. CAR NOUS REFUSONS DE PLAIRE À TOUT LE MONDE... SEULEMENT À VOUS, LES 25-35 ANS.



coupe les prix!

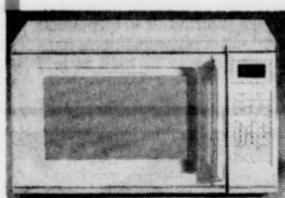
PRIX EN VIGUEUR DU 25 AU 27 JUILLET 1991 SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES



CAMESCOPE 799\$ Ch. Modèle VHS. Modèle à zoom 6X, obturateur 3 vitesses, tête d'affichage flottante. Coffret incl. No 31601.



ASPIRATEUR TRÂNEAU 262\$ Ch. Modèle Kenmore de qualité supérieure à électro-brosse éclairée. Blanc. 1100 W. No 32690. Sears ord. 449.99\$



FOUR À MICRO-ONDES 1.0 pi. cu. 219\$ Ch. Modèle 750 watts à coffret blanc. No 68050.



RÉFRIGÉRATEUR KENMORE 18 pi. cu. 929\$ Ch. Modèle de qualité supérieure à commandes électroniques, clayettes et demi-clayettes en porte-à-faux, interrupteur pour économiser l'énergie. Blanc. CD No 65800.

OFFRE SPÉCIALE! VASTE SÉLECTION DE DOUILLETES

19\$ Ch. Tout format. Couleurs variées. Gamme 70.

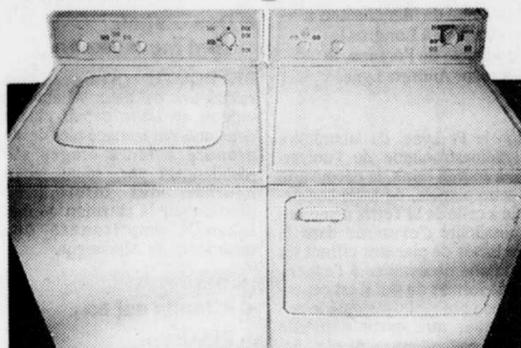
RABAIS 50%

SUR TOUTE NOTRE COLLECTION D'ENS. DE MATELAS SEARS-O-PEDIC<sup>MD</sup> ET SUR TOUTES NOS MONTURES DE LIT

RABAIS 25%

SUR TOUTE NOTRE SÉLECTION DE LAMPES À HALOGÈNE.

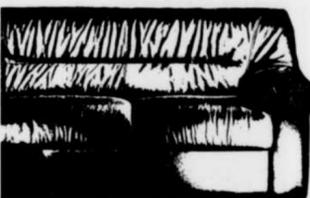
Marchandise en magasin seulement. Gamme 29. \*Sur articles à prix ord. seulement



DUO LAVEUSE/ SÈCHEUSE KENMORE

LAVEUSE SÈCHEUSE 599\$ Ch. 399\$ Ch. Modèle 7 programmes avec agitateur "Dual Action"<sup>SM</sup>. 3 niveaux d'eau, 5 réglages de température. Tout blanc. No 40260. Modèle similaire aux illustrations

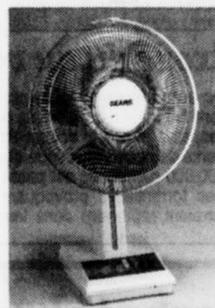
QUEL ACHAT! FAUTEUIL LA-Z-BOY<sup>MD</sup> 339\$ Ch. Modèle bergant, inclinable à 3 positions. Tons variés. No 41777.



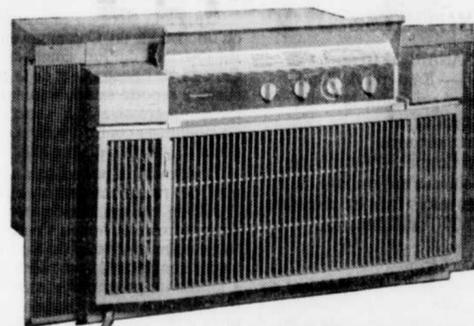
RABAIS 20-35% MEUBLES DE SALON STYLE EUROPÉEN

En cuir d'Italie. Noir, beige. No 50651-5 Canapé. Ord. 1199.99\$ Ch. 888\$ Causeuse. Ord. 1099.99\$ Ch. 844\$ Fauteuil. Ord. 699.99\$ Ch. 748\$

RABAIS 20-33% SUR TOUS LES VENTILATEURS DE PLAFOND. Blanc, beige, rose, noir. Gamme 28.



VENTILATEUR OSCILLANT 12" 23\$ Ch. Ord. 28.09\$ Moteur 3 vitesses silencieux. Ventilateur pivote sur 90°. Poignée pratique pour le transport. No 28212.



CLIMATISEUR 8,000 B.T.U. 599\$ Ch. Le confort allié à l'esthétique! Modèle super efficace climatise jusqu'à 350 pi. ca. \*\* Puissante projection de l'air "Superflow"<sup>SM</sup> exclusive à Sears. Modèle environ 22" x 11" de largeur x 23 1/2" de profondeur et 15" de hauteur. Garantie 5 ans pour les pièces. 1 an pour le service. No 33908. \*\*Surface approximative. La surface réelle dépend de nombreux facteurs tels l'agencement de la maison, l'isolation et les conditions climatiques.



VENTILATEUR OSCILLANT 16" 32\$ Ch. Pivote sur 90°, avec moteur silencieux, tête réglable 5 positions. Poignée pratique pour le transport. No 28116.

RABAIS 221\$ COMPRESSEUR D'AIR 2 HP

Demarrage par condensateur; protecteur thermique à réglage manuel 110 volts 15 ampères.

499\$ Ch. Ord. 720.99\$

Débit d'air: 7.0 pi<sup>3</sup>/mn à 40 lb/po<sup>2</sup>; 5.6 pi<sup>3</sup>/mn à 90 lb/po<sup>2</sup>. Pression maximum 100 lb/po<sup>2</sup>. Avec régulateur de pression; capacité du réservoir 17 gallons impériaux/20 gallons américains. No 72181.

NI PAIEMENT NI FRAIS DE CRÉDIT JUSQU'EN JANVIER 1992

L'OFFRE S'APPLIQUE AUX ARTICLES SUIVANTS DE 200\$ OU PLUS:

Meubles de jardin, chasse-neige à essence, tondeuses à gazon, barbecues-grills, tracteurs de jardinage, accessoires de tracteurs achetés en même temps que le tracteur et piscine de 4' de prof. L'offre prend fin le samedi 21 septembre 1991.

RABAIS 60\$ TONDEUSE À ESSENCE 20" 249\$ Ch. Sears ord. 309.99\$ Modèle 3.5 HP à 2 vitesses et éjection latérale. Démarrage "Pull Lite". No 36110.

ENSEMBLE 7 PIÈCES POUR LE PATIO 199\$ Ch. L'ensemble comprend: table, socle, parasol, 4 chaises et en prime, 4 coussins!

BARBECUE À GAZ 30 000 B.T.U. Avec brûleur latéral 10 000 B.T.U. 199\$ Ch. Avec surface de cuisson 388 po<sup>2</sup>, et recevez la bouteille prête à remplir en prime! No 30782.

PATINS À ROULETTES 99\$ Ch. Patins Bauer à roulettes alignés pour hommes. Pointures 7-11. No 16411.

RABAIS 250\$ SCIE À TABLE 10" 499\$ Ch. Ord. 729.99\$ Modèle Craftsman<sup>MD</sup> avec moteur 1 hp classé NEMA, à prise directe. Garantie de 1 an. No 27493.

RABAIS 330\$ SCIE RADIALE CRAFTSMAN<sup>MD</sup> 10" 599\$ Ch. Ord. 829.99\$ Scie à pieds en acier, à lame standard Kromedged<sup>SM</sup> 10" et 4 patins niveleurs. No 27864.

RABAIS 150\$ APPAREIL DE LAVAGE 399\$ Ch. Ord. 549.99\$ Appareil de lavage à haute pression. No 72355.

RABAIS 216\$ MACHINE À FAÇONNER 599\$ Ch. Ord. 815.99\$ De la série "Eboniste", avec moteur 1/2 hp classé NEMA, couple élevé. No 27936.

SEAIRS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532. St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Athabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

## LE MONDE

## Les installations nucléaires

## Échéance minimisée de l'ultimatum à l'Irak

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Il faudrait aux alliés plusieurs jours de bombardements pour venir à bout des capacités supposées de l'Irak en matière nucléaire, a déclaré hier le général américain Charles Horner, qui a supervisé pendant la guerre du Golfe les opérations aériennes alliées.

Le général Horner a dit douter que la force militaire seule fasse céder le président Saddam Hussein et le contraigne à se plier aux résolutions des Nations unies.

« Tout détruire nécessiterait une campagne aérienne soutenue pendant au moins plusieurs jours », a dit l'officier à la veille d'un ultimatum de Washington menaçant l'Irak d'une intervention militaire s'il persiste à dissi-

muler la vérité sur l'existence d'un programme nucléaire.

Le président George Bush a du reste minimisé l'importance de la date du 25 juillet fixée par les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pour obtenir de l'Irak toutes les informations sur son programme et ses installations nucléaires. « Ne donnez pas trop d'importance à cela. Ils (les Irakiens) savent ce qu'ils ont à faire », a déclaré M. Bush.

L'administration américaine a pris soin de ne pas présenter la date du 25 juillet comme l'expiration d'un ultimatum. « Il n'y a pas de date limite, en ce qui nous concerne », avait déclaré mardi le porte-parole de la Maison Blanche Marlin Fitzwater.

Le 12 juillet, la Chine, les États-Unis, l'URSS, la France et la Grande-Bretagne avaient intimé l'ordre à Bagdad de compléter définitivement la liste de ses installations et équipements nucléaires. Le Conseil de sécurité avait en effet jugé insuffisants et incomplets les premiers renseignements fournis par l'Irak le 27 avril et le 7 juillet.

« Si nous devons détruire toutes leurs capacités, cela va prendre beaucoup plus de temps que le fait de frapper un objectif ponctuel », a avancé le général Horner.

Il s'est toutefois refusé à évoquer les cibles qui pourraient être visées par les alliés, ou à devancer les intentions du président George Bush en cas de non-respect par Bagdad de l'ultimatum.

M. Horner, qui est toujours à la tête de la coordination aérienne de l'US Central Command, en charge de la région du Golfe, a précisé que 80 % des cibles nucléaires irakiennes avaient été détruites pendant la guerre contre

l'Irak, en janvier et février dernier.

Une source au ministère irakien des Affaires étrangères a par ailleurs assuré que les autorités de Bagdad ont « coopéré pleinement » avec la troisième mission de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), en mettant à sa disposition « toutes les facilités, dans le but de l'informer de la réalité du programme nucléaire (irakien) et de ses objectifs loin des mensonges et des allégations ».

Une quatrième mission d'experts de l'AIEA devait se rendre aujourd'hui en Irak.

## En Bref

## Du sexisme coronarien

BOSTON (AFP) — Bien que plus nombreuses à souffrir de défaillances cardio-vasculaires les Américaines ont moins accès aux équipements de haute technologie pour le traitement de ces maladies que les Américains, car « les problèmes coronariens sont perçus comme un mal masculin », selon deux études publiées aujourd'hui dans le *New England Journal of Medicine*.

## Un projet yougoslave

BELGRADE (AFP) — Le gouvernement fédéral a publié hier un projet d'accord à soumettre aux six républiques yougoslaves, qui définit « le fonctionnement du pays durant la période du moratoire » de trois mois sur les effets des indépendances slovène et croate. Ce nouveau document, proposé dans le cadre des accords de Brioni, renouvelle le principe constitutionnel « du droit des peuples à l'autodétermination jusqu'à la sécession ». Il appelle à un arrêt des hostilités armées dans le pays sans citer aucun belligérant.

## Des otages sont menacés

BEYROUTH (AFP) — Les ravisseurs de deux Allemands, enlevés au Liban depuis plus de deux ans, ont menacé hier de s'en prendre à leurs otages s'ils n'obtiennent pas, « dans les 48 heures », des informations précises sur la situation de deux Libanais emprisonnés pour terrorisme en Allemagne.

## Atlantis est en panne

CAP CANAVERAL, Floride (AP, Reuter) — La panne d'un ordinateur a entraîné hier l'annulation du lancement de la navette américaine Atlantis, cinq heures avant le départ prévu à 10h55 locales. Aucune date de lancement n'a été fixée pour le moment. Par ailleurs, le président George Bush a approuvé une nouvelle stratégie spatiale qui prévoit la mise en service de lanceurs non habités et marque le crépuscule du système de la navette.

## Le Vietnam parle d'un faux

NEW YORK, Nations Unies (AFP, Reuter) — Le Vietnam a une nouvelle fois démenti hier la présence de prisonniers de guerre américains sur son sol et considéré comme un faux la photographie de trois d'entre eux publiée récemment dans la presse américaine. Le nombre des militaires américains qui ne sont jamais revenus du Vietnam, ou dont la dépouille n'a pas été restituée, est évalué à 273 par Washington.

## Israël attaque au Liban

DAMOUR (AFP) — La chasse israélienne a attaqué hier une importante base de l'organisation palestinienne pro-syrienne de M. Ahmad Jibril, dont en principe les armes lourdes et collectives avaient été retirées, dans un secteur contrôlé par l'armée libanaise au sud de Beyrouth. Le raid n'a pas fait de victimes.

## 80 000 \$ dans un sac à main

NUREMBERG (AFP) — Un piéton a trouvé hier dans une rue de Nuremberg, au sud de l'Allemagne, un sac à main qui contenait la bagatelle de 80 000\$ en petites coupures. Pétri d'honnêteté, le passant âgé de 38 ans a ouvert le sac pour y chercher l'adresse de son propriétaire. Il y a alors découvert cette petite fortune qu'il s'est empressé d'apporter au commissariat le plus proche. Les policiers ont alors inspecté les alentours et ont remarqué un homme hagard qui arpente la rue, visiblement très nerveux. Il s'agissait du propriétaire du sac, un vendeur d'automobiles syrien de 33 ans. L'homme, qui avait rassemblé cette somme en liquide pour acheter un poids-lourd, a aussitôt pu récupérer son bien au commissariat.

## Les Zoulous remettent de l'argent à Pretoria

JOHANNESBURG (Reuter, AFP) — Le mouvement zoulou sud-africain Inkatha a restitué hier 250 000 rands que le gouvernement lui avait versés sur les fonds secrets en 1989 et 1990 pour organiser deux manifestations.

Cette aide financière à l'Inkatha est actuellement au centre d'un scandale qui éclabousse le mouvement noir rival de l'ANC que préside Nelson Mandela.

Le président de l'Inkatha Frank Mdlalose a remis ce chèque (équivalent à 90 000\$ US) au ministre des Affaires étrangères Pik Botha, a déclaré un porte-parole du ministre.

M. Botha a déclaré avoir autorisé ce versement, effectué par l'intermédiaire de la police, pour aider l'Inkatha à soutenir la campagne du gouvernement en faveur d'une levée des sanctions internationales anti-apartheid.

Il a affirmé qu'il s'agissait d'une « histoire ancienne » et que la lutte contre les sanctions était un « devoir national », a-t-on ap-

pris de sources diplomatiques.

Le Congrès national africain (ANC) affirme que cet argent visait surtout à aider l'Inkatha dans sa lutte contre lui. Pretoria espérait ainsi, selon l'ANC, diviser la communauté noire pour continuer de régner sur le pays.

Le président Frederik de Klerk a dirigé hier un conseil des ministres consacré en partie à ce scandale.

Aucune déclaration n'a été faite après ce conseil qui a duré huit heures.

L'ANC a demandé la démission du ministre de la Loi et de l'Ordre Adriaan Vlok, qui a reconnu avoir financé l'Inkatha, et du ministre de la Défense, Magnus Malan. L'armée est accusée d'avoir appuyé le parti zoulou.

Le gouvernement a également admis qu'il avait versé 520 000\$ US au syndicat de travailleurs affilié au mouvement zoulou.

C'est à la suite de ce scandale qu'un comité du Commonwealth sur l'Afrique du Sud, composé du Canada, de l'Australie et de la Malaisie, a reporté sa décision sur la levée progressive des sanctions économiques contre Pretoria, ont déclaré hier des diplomates.

Le scandale a par ailleurs accéléré le rapprochement entre l'ANC de Nelson Mandela et les deux autres mouvements nationalistes noirs d'Afrique du Sud qui s'apprennent, pour la première fois, à lancer un programme commun d'« action de masse » (essentiellement des grèves et des manifestations) contre le gouvernement de Pretoria.

## Désobéissance

ANTANANARIVO (d'après Reuter) — En dépit de l'état d'urgence proclamé la veille à Madagascar, le « gouvernement insurrectionnel » désigné par l'opposition s'est emparé hier d'autres ministères en présence de 200 000 manifestants.

Les forces de l'ordre semblent de plus en plus réticentes à affronter les manifestants alors que la crise s'aggrave dans la capitale depuis sept semaines.



## Exode dû au volcan

Avec sur la tête une table pliante que surplombe son chiot, cet enfant fuit la maison familiale du village de Santa Rita, aux Philippines, ravagé par le volcan Pinatubo. Le bilan des victimes des torrents de boue volcanique qui ont jusqu'ici forcé le déplacement de 90 000 personnes est passé hier à quatre morts, alors que les pluies torrentielles provoquant la chute de débris volcaniques pourraient reprendre dans les prochaines heures.

## Gorbatchev parvient à un accord avec neuf républiques soviétiques

MOSCOU (CP, Reuter, NYTNS) — À une semaine d'un sommet avec son homologue américain, le président Mikhaïl Gorbatchev a marqué hier un point important en parvenant à un accord sur les modalités d'un Traité d'Union avec les dirigeants de neuf des quinze républiques soviétiques.

« Nous pouvons dire aujourd'hui que le travail de rédaction d'un nouveau Traité de l'Union est terminé », a déclaré Mikhaïl Gorbatchev à des journalistes à l'issue d'une réunion de 12 heures qui s'est prolongée tard dans la nuit.

Un porte-parole présidentiel a déclaré qu'un accord avait été conclu même sur l'imposition. Selon Interfax, les participants ont retenu le principe d'un impôt fédéral fixe qui ne financera que certains programmes précis.

Cet accord, essentiel à la cohésion de l'URSS et à la confiance de l'Occident dans les projets de réforme de Gorbatchev, étend les prérogatives des républiques.

Sa conclusion renforce la position du chef de l'État avant le plénum d'aujourd'hui du Comité central du Parti communiste qui devrait être marqué par un bras de fer entre conservateurs et réformistes.

Des éléments conservateurs ont exhorté Mikhaïl Gorbatchev à annuler pour inconstitutionnalité un décret de Boris Eltsine interdisant les cellules du Parti communiste sur les lieux de travail et dans les administrations.

## Coopération

Boris Eltsine a soutenu hier que le décret était constitutionnel et il a démenti qu'il ait affecté ses relations avec le maître du Kremlin, qui est secrétaire général du PCUS.

Les dirigeants occidentaux du Groupe des sept avaient à Londres, la semaine dernière, souligné l'importance pour l'Union soviétique d'un Traité de l'Union permettant d'éviter l'éclatement.

Neuf des 15 républiques soviétiques tentaient depuis trois mois de définir un nouveau partage des responsabilités entre le pouvoir central et les gouvernements des républiques. Les six autres, qui demandent une indépendance totale, avaient boycotté les négociations.

La situation cependant évoluée mardi: le président d'une de ces dernières, l'Arménien Levon Ter-Petrossian, a en effet participé pour la première fois aux entretiens.

Le président arménien a déclaré que sa république prendrait position sur le traité dans le cadre d'un référendum sur l'indépendance prévu le 21 septembre.

Selon Interfax, le président soviétique espère que la Moldavie, qui n'a pas participé à la rédaction du Traité, adhèrera à la nouvelle fédération, l'Union des républiques souveraines soviétiques.

Mikhaïl Gorbatchev a invité les républiques sécessionnistes, — outre l'Arménie et la Moldavie, l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie et la Géorgie — à mettre en oeuvre différentes formes de coopération avec la future Union.

**LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA RELÈVE ARTISTIQUE**  
présente  
**CE SOIR- JEUDI 25 JUILLET**

**SCÈNE ALCAN (Jardins hôtel de ville)**

20 h MULTISAX (Québec, Rimouski) 21 h 20 DIXVERSIONS (Beauport)

20 h 45 LA TROUPE MIRAGE D'ARABIE (Québec) 22 h 05 CENDRES (Québec)

**SCÈNE PROVIGO (Place d'Youville)**

19 h 25 PULSATION (Québec) 20 h JAZZ GRAFFITI (Québec)

20 h 35 SYNAPSE (Québec, Californie) 22 h STILL MISSING (Québec)

21 h 10 BROTHERS DOING WORK (Toronto)

LE SALON VAUCLUSE Canada CONTACT Musique LA MAISON ELLE ET VISAGE proVigo GLENAYRE PIRE LE SOLEIL IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

### Du nouveau au Café des arts

Depuis peu de temps, le Café des arts, centre culturel situé au 232, rue de l'Église, dans le quartier Saint-Roch, s'est donné une vocation de boîte à chansons. Et pour le reste de l'été, le café se transforme en café-théâtre et présentera une dizaine de spectacles différents, de chanson, de théâtre, mais aussi des expositions de photos. Dès vendredi, et ce jusqu'en septembre, le café accueillera en effet plusieurs auteurs-compositeurs et interprètes bien connus dans la région, tels que Michel Léveillé (1er août), Monique Jutras (23-24-30-31 août, 6 et 7 septembre) ou Bernard Cimon (2 et 3 août). Sur la photo, quelques-uns des artistes qui se produiront au cours des prochaines semaines, Jean-Michel Borgeat (27 juillet, 10 août), Denis Petermann (8 et 29 août), Mauricio Campos du duo America, en spectacle le 26 juillet et le 9 août et Louise Breton (16-17 août, 13 et 14 septembre), entourent la directrice artistique Hélène Ramin et le responsable de la programmation Jean-Luc Picard.

Informations sur les spectacles au 648-9919.



Le Soleil, Reynald Lavioie

## Decker chef invité à Ottawa

Franz-Paul Decker sera, dès septembre, le chef invité principal de l'Orchestre du Centre national des arts d'Ottawa, se joignant ainsi au chef principal, Trevor Pincock.

Originaire de Rhénanie, Decker a fait ses débuts avec l'Opéra de Cologne, puis il a dirigé des formations européennes telles que l'Orchestre philharmonique de Lenigrad, l'Orchestre philharmonique de Berlin, au cours de plusieurs tournées entreprises avec l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, où il a acquis sa notoriété. De 1967 à 1976, Decker a succédé à Zubin Metha à l'Orchestre symphonique de Montréal, comme directeur musical. Depuis 1990, il est chef du New Zealand Symphony Orchestra.

### Du côté de Maizerets

Dimanche midi, le domaine de Maizerets de Limoilou convie la population à un déjeuner de musique et de poésie, avec Christian Vézina et Jocelyne Saint-Hilaire. Dans un tout nouveau spectacle, le poète fait appel à la complicité de la

violoncelliste pour mettre en scène Bach et Prévert, Garneau et Dickinson.

### Nouveau conservateur

Le directeur du Musée de Charlevoix, Magella Paradis, vient d'être nommé conservateur en chef du musée des arts et traditions populaires du Québec, qui devrait ouvrir ses portes à l'automne 1993 à Trois-Rivières. Docteur en histoire de l'art, M. Paradis a aussi été pendant six ans conservateur au musée du Petit Séminaire de Québec.

### FAMOUS PLAYERS

LES GALERIES DE LA CAPITALE  
5401 boul. des Galeries 628-7455

LE ROCKEETER (G) (V.F.) Dolby  
1 195 4 157 000 15  
L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1 2 (G) Dolby  
1 35 3 35 5 35 7 35 35  
THELMA & LOUISE (V.F.) (18) Dolby  
1 15 3 45 6 30 9 30  
AMOUREUX FOU (G) Dolby  
1 00 1 00 5 00 7 00 9 00  
101 DALMATIENS (V.F.) (G)  
1 00 1 00 5 00 7 00  
F.X. 2 (V.F.) (14) Dolby Tous les soirs 7 30  
COMMENT CA VA BOB (G) Dolby  
1 33 1 33 30 7 30 9 30

CINÉMA STE-FOY  
2500 boul. Laurier 656-0592

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (14) Dolby (V.O.A.)  
1 20 3 20 6 10 9 00  
NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) (V.O.A.)  
Tous les soirs 7 30 9 30  
101 DALMATIENS (V.F.) (G)  
Tous les soirs 12 30 2 00 4 00 6 15  
REGARDING HENRY (G) (V.O.A.)  
1 35 4 30 7 10 9 25

PLACE QUÉBEC  
5 Place Québec 525-4524

PROGRAMME DOUBLE  
CŒUR DE LION & JUSTICE SAUVAGE  
CŒUR DE LION (18)  
Tous les soirs 7 30 9 30 100 7 10  
JUSTICE SAUVAGE (18)  
Tous les soirs 9 30 11 30 13 30 15 30  
ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) (V.O.A.)  
Tous les soirs 6 10 9 00 11 30 12 45 3 30 6 10 9 00

TOUTES LES REPRÉSENTATIONS A 4 00\$

## ATTRAPEZ LE HAWK

BRUCE WILLIS HUDSON HAWK

Version française

Galerias de la Capitale  
5401 boul. des Galeries 628-7455

Dès demain

### FAMOUS PLAYERS

KATHLEEN TURNER

Des yeux...  
Des jambes...  
L'instinct du tueur.

## V.I. WARSHAWSKI

Une détective privée aussi dure que son nom.

Version originale anglaise

STE-FOY  
2500 boul. Laurier 656-0592

Dès demain

### Représentation spéciale 2 pour 1 demain soir 19 h

MICHAEL J. FOX  
JULIE WARNER WOODY HARRELSON

### WILDER PRYOR

Rencontrez deux beaux menteurs.

## Another You

Version originale anglaise

STE-FOY  
2500 boul. Laurier 656-0592

Dès demain

## DOC HOLLYWOOD

Il se dirigeait vers Beverly Hills pour faire carrière comme chirurgien-plasticien...  
Mais a pris la direction d'une ville où le "plastique" n'a pas sa place.

BARNEY BRIS BRODS  
MICHAEL CATTON-JONES MICHAEL J. FOX "DOC HOLLYWOOD" JULIE WARNER BARNARD HUGHES WOODY HARRELSON  
DAVID WIDENSTERN FRANCES STERNHAGEN BRIDGET FONDA CARTER BURWELL MARIE MENSA  
JEFFREY PRICE PETER S. SEAMAN DANIEL PINE LAUREN LEGGOTT NEIL B. SHILMAN  
SUSAN SULT DEBORAH JOHNSON MICHAEL CATTON-JONES

Voyez 2 films pour le prix de 4,00 \$

"Doc Hollywood" à 19h sera suivi de "Robin Hood" à 21 h.

PLACE QUÉBEC  
5 PLACE QUÉBEC 525-4524

Version originale anglaise

### MEL BROOKS

## CHIENNE DE VIE

LESLEY ANN WARREN

Version française de "Life stinks".

DOLBY STEREO  
Galerias de la Capitale  
5401 boul. des Galeries 628-7455

Dès demain

### "Voir 'POINT BREAK', c'est comme aller en vacances."

Joel Siegel, GOOD MORNING AMERICA, ABC TV

## POINT BREAK

KEANO REEVES PATRICK SWAYZE

EXTREME LIMITE  
DE L'ADRENALINE A L'ÉTAT PUR!

EN VERSION FRANÇAISE

2ème film au ciné-parc

PLACE CHAREST  
DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

CINÉMA LIDO  
PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

CINÉ-PARC BEAUPORT  
ROUTE 40 (SORTIE 320) 667-5362

## MOBSTERS

CHRISTIAN SLATER PATRICK DEMPSEY RICHARD GRIECO COSTAS MANDYLOR

Il n'acceptaient pas les ordres... Ils se déclaraient maîtres.

DÈS DEMAIN!

LE PARIS  
Place d'Youville 694-0891

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

### CINÉMAS CINEPLEX ODEON

AMERICAN EXPRESS Cards Accepted

CINÉMA ST-GEORGES INFO-HORAIRE: 228-7540

CINÉMA ALOUETTE INFO-HORAIRE: 337-2465

DU 19 AU 26 JUILLET 1991

CANARDIERE  
Les Galeries Canardiere 661-8575

ROBIN DES BOIS (14 ans)  
Dim. : 13:00 - 15:45 - 18:30 - 21:15  
Ven., Sam. : 18:30 - 21:15  
Lun. au Jeu. : 19:30

PLACE CHAREST  
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

LE PETIT MONSTRE #2 (G) Dolby  
12:15 - 14:30 - 16:45 - 19:00 - 21:15

FAUT PAS DIRE A MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE (G)  
12:20 - 14:40 - 16:50 - 19:10 - 21:30

COMMANDO SUPRÊME (G)  
12:15 - 14:45 - 17:00 - 19:30 - 21:45

POMPIERS EN ALERTE (14 ans)  
13:00 - 15:30 - 19:00 - 21:40

IL DANSE AVEC LES LOUPS (14 ans)  
12:20 - 16:20 - 20:00

LES APPRENTIS COWBOYS (G) Dolby  
13:30 - 16:30 - 19:00 - 21:30

ROBIN DES BOIS (14 ans) Dolby  
12:30 - 15:30 - 18:30 - 21:30

UNE TRÈVE POUR L'AMOUR (G)  
13:50 - 16:50 - 19:35 - 21:50

LE PARIS  
Place d'Youville 694-0891

BILL ET TED S BOGUS JOURNEY (G) (v.o. anglaise)  
Sam. et Dim. : 13:30 - 15:30 - 17:30 - 19:30 - 21:25  
Lun. au Ven. : 19:30 - 21:25

POINT BREAK (14 ans) (v.o. anglaise)  
Sam. et Dim. : 13:45 - 16:15 - 19:15 - 21:40  
Lun. au Ven. : 19:15 - 21:40

AU LIT AVEC MADONNA (G)  
Sam. et Dim. : 13:45 - 19:00  
Lun. au Ven. : 19:00

LE SILENCE DES AGNEAUX (18 ans)  
Sam. et Dim. : 16:10 - 21:15  
Lun. au Ven. : 21:15

LE CLAP  
2360 Ch. Ste-Foy Ste-Foy 650-CLAP

POMPIERS EN ALERTE (14 ans) Dolby  
Ven. au jeu. : 11:45 - 14:15 - 16:45 - 19:15 - 21:45

CINÉMA LIDO  
Promenades Lévis-Lauzon 837-0234

LE PETIT MONSTRE #2 (G) Dolby  
13:05 - 19:00 - 21:00

LES APPRENTIS COWBOYS (G)  
13:05 - 15:45 - 19:00 - 21:40

COMMANDO SUPRÊME (G) - 13:00 - 18:45

ROBIN DES BOIS (14 ans) - 21:00

FAUT PAS DIRE A MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE (G) - 13:00 - 18:45

POMPIERS EN ALERTE (14 ans) - 21:10

UNE TRÈVE POUR L'AMOUR (G)  
13:00 - 18:45 - 21:10

EN SEMAINE MATINEES A \$4.75  
PRIX D'ENTREE POUR ADULTES  
DANS CERTAINS CINÉMAS  
SAUF LES MARDIS A MOITIÉ PRIX

ÉDITORIAL

La corvée de St-Roch

Il suffit parfois d'un petit geste pour rallumer l'espoir dans une population. Ce que réussit l'initiative de Louis Fortier et d'Irénée Lemieux dans le quartier Saint-Roch de Québec, à la manière des grandes corvées d'hier.

Avec la complicité d'une poignée de gens de bonne volonté, ils aménagent une rocaille autour d'un groupe de petites sculptures, à l'angle des rues de la Chapelle et Saint-Vallier, un coin de la Vieille Capitale saccagé depuis une dizaine d'années par la politique aveugle des développeurs et laissé à l'abandon depuis.

Les fleurs, les cailloux, la table à pique-nique et les petites sculptures remplacent un vague projet d'embellissement que la ville de Québec devait réaliser sur le grand terrain vide qui dépare le secteur.

Dans la plus désespérante des indifférences, l'administration municipale n'a rien entrepris dans le quartier cet été : pas d'embellissement, pas d'animation ni même de grand ménage des rues. (Début juillet, on a même laissé trainer, deux semaines, un fauteuil éventré et un vieux tapis, en pleine rue Fleurie).

Nous aurions aménagé quelque chose qu'on nous aurait reproché de « n'avoir planté que quelques fleurs » se défend le maire Jean-Paul L'Allier.

Il a sans doute raison, mais en attendant, ce secteur de la basse ville reste une désolation pour les visiteurs qui s'y égarent, les citoyens qui y passent en allant ailleurs et les quelques habitants qui y vivent.

L'initiative d'occupation de l'îlot Fleurie pique la curiosité et soulève l'enthousiasme de gens qui éprouvent l'envie d'y ajouter leur contribution. Et voilà que les idées ne manquent plus pour animer cet espace vide qu'on ne désignait plus que par l'image méprisante de « trou de la grande place » ou « trou de Saint-Roch ».

« Apportez vos rateaux, organisez un tournoi de pétanque », lançait hier matin l'animateur de radio qui avait obtenu, la veille, peinture et pinceaux pour réaliser une fresque sur le mur en bas de l'emplacement.

Devenu événement médiatique, l'initiative attire des commanditaires qui apportent des matériaux pour élargir l'îlot où pourrait naître un beau projet à l'échelle humaine. Restera à poursuivre l'aventure. En attendant, les politiciens du coin tentent de récupérer l'initiative et devront peut-être, pour cela, aller arroser fleurs et gazon, s'il ne pleut pas.

Le maire de Québec, lui, se félicite du geste des contribuables, y voit un signe que les gens sont prêts à prendre en main leurs intérêts et rappelle que l'administration ne peut pas tout faire, partout, tout le temps.

Il faut admettre que depuis quelques années, les contribuables ont pris de bien mauvaises habitudes. Pris en charge par leur association, leur syndicat, leur gouvernement, ils ont fini par oublier qu'il se trouve toujours quelqu'un pour « organiser » celui qui attend qu'on l'organise. Quitte à se plaindre, ensuite.

Depuis la Révolution tranquille, la société s'est structurée de telle façon qu'il reste bien peu de place pour les initiatives individuelles, découragées par les règlements et les procédures à suivre. À l'îlot Fleurie, personne n'a demandé d'autorisations ni de permis mais nul n'osera maintenant détruire ce qui a été entrepris. Il y aura cependant plus à faire en attendant les investisseurs.

Jusqu'à maintenant, les citoyens se sont contentés de descendre dans la rue, de signer des pétitions ou d'aller en groupe à l'Hôtel de ville, pour marquer leur désaccord. Le geste posé par Louis Fortier et ses amis est positif : au lieu d'organiser une manif, ils réalisent un rêve, à leur échelle. Cela impose le respect de tous.

Ils rappellent les raisons pour lesquelles ils ont voté pour la formation politique de Jean-Paul L'Allier qui annonçait hier la préparation d'une autre étude et d'un plan-image pour l'aménagement de l'espace Saint-Roch.

Tout le monde est d'accord pour éviter les erreurs passées mais il devient évident que rien ne sera en chantier le printemps prochain. L'administration y perdra encore de la crédibilité et les citoyens, de la patience. À Percé, des contribuables exaspérés des inepties gouvernementales parlent de chasser les fonctionnaires qui freinent le développement local. Faut-il toujours en arriver là pour que bougent les dinosaures ?

MARTINE R.-CORRIVAUULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration: PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef et directeur de l'édition: J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif: DENIS CLUCHE

Président et Éditeur: ROBERT NORMAND

Directeur de l'information: DENIS ANGERS



Point de vue

Soigner le corps et servir la personne

par André ROY

Jusqu'en 1974 les travailleurs sociaux en milieu hospitalier relevaient des hôpitaux. Leur présence dans les milieux de santé datait du début des années 1960. Cette période n'avait pas particulièrement été marquée par un intérêt des hôpitaux à développer la dimension sociale des services à offrir aux personnes ayant des problèmes de santé.

Isolés professionnellement dans leurs hôpitaux respectifs, ces travailleurs sociaux tentaient de définir leur place localement pendant que bon nombre de médecins se permettaient de définir leur utilisation en fonction surtout d'objectifs administratifs ou médicaux.

La réforme Castonguay est arrivée avec son souci de démocratiser le système dans ses structures organisationnelles et, pour une première fois, parler de la personne, de ses droits, de la nécessité de traiter et servir la personne de façon globale. Il y avait là un début de démarcation entre le médical et le social, un début de reconnaissance que la maladie est une chose et que la personne qui doit vivre avec les impacts psychosociaux de sa maladie est autre chose. (...)

C'est dans le développement de cette perspective que ces travailleurs sociaux ont été regroupés administrativement et professionnellement au Centre de services sociaux. Physiquement ils ont continué à travailler

dans les hôpitaux, dans les équipes multidisciplinaires.

Depuis 1974 ce regroupement a permis de cerner et de mieux définir les problématiques psychosociales reliées aux maladies, de baliser la pratique psychosociale dans l'hôpital, de favoriser le perfectionnement et la formation de ces professionnels, de construire des programmes de services psychosociaux adaptés aux besoins des personnes ou de leur famille affectées par la maladie, un handicap, une perte.

Depuis 1974 les travailleurs sociaux dans les hôpitaux n'ont cessé de développer leur expertise et leur compétence pour offrir à la personne, qui vient chercher des soins dans l'hôpital, des services psychosociaux lui permettant, et à son environnement, de s'adapter à la situation et de conserver un fonctionnement social satisfaisant. (...)

En principe le projet de réforme Côté n'annonce pas de recul concernant ces gains importants dans l'amélioration de la qualité des services offerts en milieu hospitalier. Par ailleurs, il garde tristement le silence sur la nécessité de consacrer la distinction très nette devant exister entre le médical et le social dans l'hôpital.

Depuis des années tout le réseau des services sociaux et de santé s'est efforcé de développer la continuité, l'approche globale, les plans de services, la complémentarité du social face au médical ; la réforme Côté ose enco-

re parler d'un régime de services dont « la personne est la raison d'être » et « qui vise à diminuer l'impact des problèmes qui compromettent l'équilibre, l'épanouissement et l'autonomie des personnes ».

Le ministre Côté doit cesser de recevoir les doléances inappropriées d'un lobby médical qui n'attend que l'occasion d'accroître son pouvoir et d'assujettir les travailleurs sociaux à leurs objectifs et préoccupations parfois personnels lors de la réintégration prochaine de ces professionnels dans les hôpitaux.

Le ministre doit rapidement réaliser que les travailleurs sociaux en milieu hospitalier doivent absolument continuer d'être regroupés pour maintenir l'existence d'une réalité de services psychosociaux dans le monde médical, pour ne pas détruire tant d'efforts mis durant tant d'années à développer un volet social de services à la personne dans un milieu médical préoccupé par bien d'autres choses et identifié bien souvent à une usine de production de soins inhérente à s'occuper des anxiétés, des insécurités, des questionnements, des isolements des personnes pendant et après l'hospitalisation.

Dans son rapport d'activités 1990, l'AHQ affirme que les travailleurs sociaux sont des professionnels de la santé à part entière. C'est faux ! Ils n'ont pas de formation en sciences de la santé et ne dispensent pas de soins médicaux ou de santé. Ils ne

sont mêmes pas des paramédicaux.

Ils sont des professionnels des relations humaines, de l'intervention sociale mais qui sont membres à part entière des équipes multidisciplinaires.

L'AHQ y affirme encore que l'actuel regroupement professionnel de ces travailleurs sociaux est une situation pour le moins saugrenue qui ne répond à aucune logique et allie à l'encontre de tout processus normal de gestion des ressources humaines et de résolution de conflit et que cette séparation du lieu de pratique nuit aux approches d'intervention. (...)

De telles faussetés ne peuvent être le fruit que de l'influence négative de certains de ces éléments montréalais encore frustrés d'avoir perdu du pouvoir médical au profit du social en 1974.

Si la région métropolitaine a ses problèmes particuliers, qu'elle lave son linge sale chez elle mais que l'on cesse d'être démagogue dans l'influence d'une réforme à venir, se préoccupant d'abord de rapatrier un pouvoir au risque de déshériter la personne de ses droits de recevoir des services centrés sur elle-même et qui s'adressent à ses besoins de personne humaine.

M. André Roy est maître en service social, chef du service social à l'hôpital Saint-Sacrement et administrateur à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Voire Opinion

Surprises câblées

(Lettre au CRTS)

Je suis une abonnée de Vidéotron. Il y a quelques années, pour promouvoir l'abonnement au câble, un nombre relativement important de postes (différents) nous était offert. Considérant qu'il s'agissait d'un grand pas en avant, je me suis abonnée. Au fil des ans, le nombre de postes offerts a diminué et les coûts ont augmenté.

Par la suite, on nous offre la télévision payante (incluant plusieurs canaux) pour laquelle, bien sûr, le câble est inclus. Intégré à la télévision est inutile et qui nécessite en outre, un décodeur qu'on me loue avec plaisir. Peu à peu, les coûts grimpent.

Alors, on nous offre des choix de services. Comme mon mari aime les sports, je demande qu'on me donne accès aux films et aux sports. Surprise ! Je dois aussi prendre les nouvelles et les magnifiques chansons country pour lesquelles je n'ai aucun intérêt. Les coûts continuent d'augmenter.

Et voici qu'on implante la télévision inter-active. Mais j'ai le choix de la prendre ou pas. Et je dis non puisque j'ai le choix et qu'en plus je considère que les coûts mensuels d'abonnement sont suffisamment élevés (45 \$). Voilà qu'aujourd'hui Vidéotron m'impose Vidéoway. Quand je leur téléphone pour dire que cette augmentation, à peine déguisée et choquante, on me répond que tout ça se fait avec votre bénédiction.

Comme organisme gouvernemental qui protège les droits de la population, il ne se fait pas mieux. Où est notre liberté de choisir et de payer pour des services qui nous intéressent ?

Hélène Roux  
Charlesbourg

Non à Imax

Au moment même où se tenait le Congrès des villes du patrimoine mondial, le maire L'Allier donnait le feu vert au projet Imax dans le port. Ce bâtiment masquera encore plus (avec les sublimes terrasses du Vieux-Port)

les percées visuelles entre les plans d'eau et la haute ville.

Ces vues constituent ce qu'on appelle le joyau du patrimoine. Pourtant ce ne sont pas les terrains qui manquent autour ou plus loin. Mais « monsieur le promoteur » exige son terrain sinon...

Combien de bêtises encore à bâtir avant qu'un semblant de « déthique » commence à poindre à la ville ? De l'autoroute Dufferin aux dernières horreurs à chapeau du boulevard Saint-Cyrille en passant par le Mail Saint-Roch... de Lamontagne à Laurier en passant par Gagnon : où en est-on dans la vision de Québec ? À céder au chantage d'un promoteur qui profite de la récession pour faire pression sur les autorités ?

Un projet de ce gabarit accepté et les autres suivront l'exemple. Comprendons-nous bien : les citoyens ont bien dit aux dernières séances du conseil (15-16 juillet) qu'ils n'étaient pas contre le projet, mais contre la forme qu'il prendrait dans la ville. Ces mêmes citoyens ont pu constater

le côté expéditif de l'affaire et le caractère évasif des réponses auxquelles ils ont eu droit lors de la période de questions.

La vue de la haute à la basse ville et vice versa, voilà l'élément premier qui fait de Québec ce « joyau » dont on parle tant ! Après 300 ans, on devrait avoir compris !

Stéphane Caron  
étudiant à l'école d'architecture Laval  
Québec

Les Nordiques de où ?

Lors du repêchage des joueurs de hockey amateur de 1990, les Nordiques de Québec avaient osé, pour la première fois de leur histoire, ne repêcher aucun joueur francophone.

Cette action avait alors été décriée par la majorité des commentateurs, mais M. Pierre Pagé, nouvellement en poste, avait avoué qu'il ne connaissait pas les joueurs disponibles, mais qu'il verrait à corriger cette situation en 1991.

Et que s'est-il passé au repêchage de juin 1991 ?

Encore une fois les Nordiques ont pratiquement ignoré le talent québécois, pourtant abondant cette année.

Pendant ce temps, ils repêchaient un gars de Toronto qui ne veut rien savoir de Québec, allaient chercher un autre Soviétique plutôt de choisir un gars de Beauport (Éric Lavigne), ignoraient le champion compteur de la LHJM au profit d'un gars de Boston, allaient puiser abondamment dans les rangs collégiaux américains ainsi qu'en Europe... et ignoraient systématiquement les Québécois.

Les amateurs de sport ont besoin de s'identifier à des vedettes locales afin de développer un sentiment d'appartenance envers leur équipe.

Cette réalité est d'autant plus importante dans un marché comme Québec, alors que 90% des joueurs actuels ne sont même pas capables de communiquer avec leurs partisans, en raison de cette drôle de langue qu'on parle chez nous !

Le plus surprenant, c'est que

la représentativité des francophones au sein des Nordiques n'a cessé de décliner depuis que l'équipe appartient à des intérêts québécois et qu'elle est dirigée par des Québécois qu'elle est allée recruter à l'étranger.

Mario Genest  
Québec

On veut fumer !

(Lettre au premier ministre Brian Mulroney)

Le but de ma lettre c'est la fameuse taxe sur les cigarettes. Ignorez-vous, M. le premier ministre, que les personnes pénalisées par cette taxe sont surtout du troisième âge qui ont commencé à fumer très jeunes, pour plusieurs d'entre elles. La cigarette reste leur seule distraction.

Nous n'avons rien à « foutre » des problèmes de pontages de M. Benoit Bouchard, s'il n'a pas su fumer raisonnablement, dommage pour lui. Ce n'est pas une raison pour nous faire subir sa frustration. De grâce qu'il se trouve d'autres boucs émissaires !

Hélène Dolbec  
Beauport

Québec, Le Soleil, jeudi 25 juillet 1991

La

MONTREAL anglaises s' des prochain regroupées pouvoirs cu

En effet, si Québec et de tions culture vendiquent tous les pouve tement entre il en va tou reste du Ca ments et com s'entendent souhaiter qu gérer de non

« Il est ab d'avoir une nous pouvon du monde », Garry Conw

Condui

La j

MONTREAL semaine la da Montréal, et a avec des facu

Elle a aussitôt 800 \$ d'amend retirer son p pour un an.

Le juge Pe ans, siège à la de la Cour 1984. Elle a é Masson, dans mont, le 12 m des mères, ve

Mme Pellet ter avec le mir

# La culture appartient au fédéral disent les Anglais

MONTREAL (PC) — Les organisations culturelles canadiennes-anglaises s'opposent farouchement à ce que la culture fasse partie des prochaines propositions constitutionnelles. Elles se sont regroupées récemment pour tenter de combattre tout transfert de pouvoirs culturels aux provinces.

En effet, si le gouvernement du Québec et de nombreuses associations culturelles québécoises revendiquent le rapatriement de tous les pouvoirs culturels présentement entre les mains d'Ottawa, il en va tout autrement dans le reste du Canada, où gouvernements et communautés artistiques s'entendent généralement pour souhaiter qu'Ottawa continue de gérer de nombreux programmes.

« Il est absolument nécessaire d'avoir une vision nationale que nous pouvons présenter au reste du monde », expliquait, hier M. Garry Conway, de la Common

Agenda Alliance for the Arts. « Le manque de vision culturelle canadienne peut aussi accroître l'isolement de chacun et, éventuellement, conduire à la rupture du pays ».

« Nous ne nous opposerons pas à des ententes culturelles entre le Québec et le gouvernement fédéral, ajoutait M. Conway, en autant que des ententes similaires de transfert de pouvoirs ne sont pas prévues pour les autres provinces ». Il ajoutait toutefois que la portion des budgets fédéraux que le Québec recevrait pour administrer des programmes jusque-là entre les mains d'Ottawa ferait assu-

rement l'objet d'un débat ailleurs au pays.

M. Conway et les autres porte-parole de la coalition artistique formée il y a quelques mois, qui regroupe 28 associations culturelles, ont exprimé leur inquiétude de plus belle à l'issue d'une réunion avec le ministre des Communications, M. Perrin Beatty. Ce dernier, qui a remplacé Marcel Masse au printemps, rencontre ces temps-ci les principaux porte-parole des organismes culturels canadiens. Lesdits porte-paroles sont heureux de sa disponibilité mais il arrive que les intéressés quittent le ministre plus inquiets qu'à leur arrivée.

Ainsi, lors d'une rencontre à Toronto le 24 juin dernier avec la Conférence canadienne des arts, le ministre a demandé à ses vis-à-vis de leur transmettre leurs suggestions sur les secteurs culturels

qui devraient demeurer de compétence fédérale et ceux qui devraient être entre les mains des provinces, ceci en vue des prochaines négociations constitutionnelles.

Les groupes n'ont pas apprécié. Ils ont refusé de se prêter à l'exercice parce qu'ils considèrent « que ces distinctions entre les respon-

sabilités fédérales et provinciales procèdent de fausses prémisses »

Une chose est certaine, les artistes canadiens-anglais — et ceux représentés dans la coalition sont issus d'une grande diversité de milieux ne croient pas que la culture ait sa place dans les offres constitutionnelles qu'Ottawa présentera cet automne. La Confé-

rence canadienne des arts, l'Association des écrivains du Canada, l'Association des auteurs dramatiques du Canada, l'Association des galeries d'art de l'Ontario, la Ligue canadienne des compositeurs, la Canadian Magazine Publishers Association, la Canadian Film and Television Production Association sont au nombre des groupes constituant la coalition.

## Conduite avec des facultés affaiblies

### La juge Pelletier plaide coupable

MONTREAL (PC) — Le juge Céline Pelletier a devancé d'une semaine la date de sa comparution à la cour municipale de Montréal, et a plaidé coupable à une accusation de conduite avec des facultés affaiblies, hier midi.

Elle a aussitôt été condamnée à 800 \$ d'amende, en plus de se voir retirer son permis de conduire pour un an.

Le juge Pelletier, âgée de 46 ans, siège à la chambre criminelle de la Cour du Québec depuis 1984. Elle a été arrêtée sur la rue Masson, dans le quartier Rosemont, le 12 mai, jour de la Fête des mères, vers 19h30.

Mme Pelletier venait de heurter avec le miroir de sa voiture un

cycliste de 29 ans qui roulait dans la même direction qu'elle. Il a subi des éraflures sur le côté droit. Mme Pelletier s'est arrêtée un coin de rue plus loin, puis a reculé. Un policier avait assisté à la scène et a procédé à son arrestation.

Aux deux tests qu'elle a subis, le magistrat a enregistré des taux d'alcoolémie de 242 et 231 mg par 100 ml de sang. La limite permise par le Code criminel est de 80.

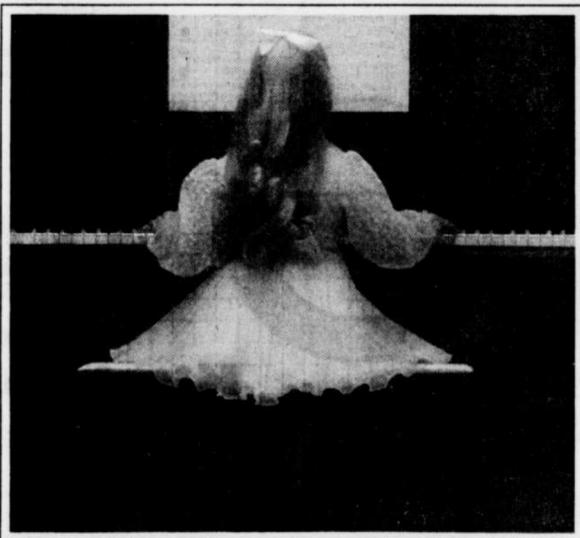
La question qui se pose mainte-

nant est celle de savoir si Mme Pelletier, seul juge au Québec à posséder un casier judiciaire, peut poursuivre sa carrière à la Cour du Québec, en particulier à la chambre criminelle.

La réponse appartient au Conseil de la magistrature, qui est saisi depuis la fin de mai d'une plainte du ministre de la Justice, Gil Rémillard, exigeant qu'on enquête sur cet événement. L'enquête est prévue pour le 29 août.

Depuis son arrestation, Mme Pelletier siégeait normalement, sauf dans les causes de facultés affaiblies. Elle avait toutefois imposé une amende de 500 \$ à un homme qui avait reconnu sa culpabilité dès sa comparution, il y a deux semaines.

## Grand Solde Annuel de Pianos



À PARTIR DE 2399\$ RÉG. 3200\$ (PIANO DROIT, MODÈLE ER 10 AW)

**V**ous attendiez une bonne occasion pour faire l'achat d'un piano? Eh bien, la voici...

Jusqu'au 31 juillet, LeGrand musique réduit les prix de tous les pianos de la prestigieuse collection Yamaha.

Réputés à travers le monde, les pianos Yamaha sont conçus selon les plus hauts standards de qualité, ce qui leur donne une sonorité appréciée des musiciens les plus exigeants.

Alors, avant de porter votre choix sur un instrument de second ordre, il serait préférable d'opter pour une valeur sûre...

Offrez à vous et à votre famille un véritable Yamaha (en exclusivité chez LeGrand)



PLACE LAURIER 656-9392 PLACE FLEUR DE LYS 529-0767

LIQUIDATION FINALE DE VOITURES SPORT PRIX SUR PLACE

5

MIATA



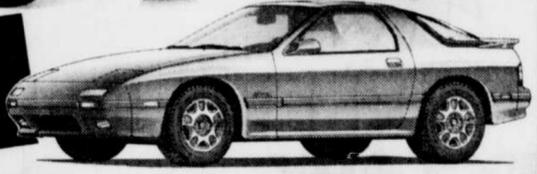
3

MX-6



2

RX-7



Chatel

AUTOMOBILES LTÉE

1350, BOUVIER, QUÉBEC 628-6336

Puissance

AU MAXIMUM!

AVEC

HITACHI

**Une offre qui tombe pile!**  
Choisir un stéréo portatif Hitachi de la série TRK ou CXW, c'est choisir un appareil d'une puissance et d'une performance exceptionnelles. Déplacez-vous au son de la musique.

EN PRIME!

Achetez dès aujourd'hui votre stéréo portatif Hitachi et recevez 8 piles\* Duracell en prime. Et mettez du rythme dans votre vie!  
\* Jusqu'à épuisement des stocks.

DURACELL

GAGNEZ!

Une des 10 millions des plus grandes sociétés de CD Plus. Passez chez votre marchand Hitachi des aujourd'hui et obtenez la chance de gagner une collection de 50 disques compacts regroupant les plus grands succès de PolyGram. Une collection de choix pour des heures d'écoute en compagnie de vos chanteurs préférés: Van Morrison, Bonniwell, Kathy Dennis et Kentucky Headhunters. De plus, obtenez le tout dernier disque compact de "The Troop". Remplissez votre accord de votre marchand Hitachi pour connaître tous les détails du concours. Cette offre est valable jusqu'au 31 juillet 1991. PolyGram



CX-W 700

LECTEUR DE DISQUE PORTATIF  
GRATUIT: 8 piles Duracell. À l'achat de ce lecteur de disque compact portatif HITACHI • Récepteur AM FM ondes courtes • Correcteur 3 bandes • Système 3 dimensions • Inversion automatique, etc.

449 \$

LE GÉANT de l'audio vidéo

TELE DYNAMIQUE

VENTE • SERVICE • LOCATION

VISA MasterCard

Depuis 1959

167, 80e RUE EST, CHARLESBOURG, (angle Henri-Bourassa) G1H 1A3 — TÉL.: 623-5404

BIENTÔT POINTE-AU-PÈRE

AMEUBLEMENTS

RÉGION DE RIMOUSKI

**TANGUAY**

Aucun comptant,  
aucun intérêt,  
aucun paiement  
**COMMENCEZ À PAYER LE...**

**12 Avril 92**

**SURTOUT LA MARCHANDISE \***

**SERVICE  
QUALITÉ  
GARANTIE**

**GENERAL ELECTRIC**

**LAVEUSE**

- 3 sélecteurs de vitesse lavage/essorage
- 6 programmes
- 5 sélections de température lavage/rinçage

**SÈCHEUSE**

- 6 programmes de séchage
- 3 sélections de température

**McCLARY**

**919<sup>95</sup>**  
L'ENSEMBLE

LIVRAISON ET SERVICE  
**GRATUITS**  
LE GRANDEUR PROVINCE

**Inqlis**

**LAVEUSE**

- 5 programmes
- 3 choix de température lavage/rinçage
- 3 niveaux d'eau
- filtre autonettoyant
- lavage à double action

**SÈCHEUSE**

- 3 programmes
- séchage automatique
- signal de fin de cycle

**914<sup>95</sup>**  
L'ENSEMBLE

LIVRAISON ET SERVICE  
**GRATUITS**  
LE GRANDEUR PROVINCE

**McCLARY**

**LAVEUSE**

- 2 programmes de lavage
- 2 sélections de température de rinçage

**SÈCHEUSE**

- Séchage minuté
- 2 sélections de température

**749<sup>95</sup>**

L'ENSEMBLE

LIVRAISON ET SERVICE  
**GRATUITS**  
LE GRANDEUR PROVINCE

**KitchenAid**

**LAVEUSE**

- cuve extra grande capacité
- 3 cycles
- insonorisée

Garantie: 10 ans - transmission et cuve  
3 ans - cabinet  
1 an - pièces et main-d'oeuvre

**SÈCHEUSE**

- tambour à extra grande capacité
- système de séchage silencieux
- 3 cycles

Garantie: 10 ans - tambour  
5 ans - cabinet et élément  
2 ans - pièces  
1 an - pièces et main-d'oeuvre

LIVRAISON ET SERVICE  
**GRATUITS**  
LE GRANDEUR PROVINCE

REMISE  
DE  
KitchenAid  
L'ENSEMBLE  
**75\$**

Cartes de crédit acceptées. \*Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt vous sera chargé à partir du 12 avril 1992 sur le solde dû.

**LÀ OÙ ON SE SENT EN CONFIANCE...**

LÉVIS: 833-4511  
PLACE TANGUAY

BEAUPORT: 667-6282  
535, BOUL. SAINTE-ANNE

LES SAULES: 871-4411  
CARREFOUR LES SAULES  
5150, BOUL. L'ORMIERE

TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111  
2200, DES RÉCOLLETS

LIVRAISON  
ET SERVICE: 872-2242